

infospace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 49
janvier 1980, 9^{me} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél.: 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Imprimeur :
M. Cloet & C^o à Bruxelles

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Analyse du phénomène des << cheveux d'ange >> (1)	2
Monkey business	8
Nos enquêtes	16
Une nuit de terreur à Kelly (2)	21
Peut-être le « cadavre » n'en a-t-il effectivement plus pour longtemps ... mais qui sera l'héritier ?	27
La Loi de Babel	30
Phénomènes astronomiques importants en 1980	33

Etude et recherche

Analyse du phénomène des "cheveux d'ange" (1)

Définition du problème

1.1. Le phénomène des « cheveux d'ange »

On a donné le nom de « cheveux d'ange » à une substance étrange tombée occasionnellement du ciel sous la forme de filaments très fins. Les témoins ont comparé ces filaments à des fils de soie et aux fils des toiles d'araignée. Mais on les a comparés aussi à ces longues fibres blanches, légèrement emmêlées, que l'on utilise parfois pour la décoration des arbres de Noël. Le terme imagé de « cheveux d'ange » provient d'ailleurs de cette comparaison mais peut-être aussi en partie du fait qu'il s'agit ici vraiment d'une substance « tombée du ciel ». Un terme tel que « matière filamenteuse non identifiée » paraîtrait évidemment plus sérieux, mais aussi plus pédant. Nous maintiendrons donc le terme consacré de « cheveux d'ange ».

A notre connaissance, il existe au moins une cinquantaine d'observations différentes de ce phénomène. Il en ressort que les « cheveux d'ange » se caractérisent par le fait qu'ils apparaissent **en quantités considérables**. Ils couvrent généralement un territoire de l'ordre de quelques kilomètres carrés, bien que la chute semble s'être effectuée toujours **pendant un temps limité**. Dans certains cas, on les a trouvés au sol, mais dans d'autres cas, on a pu observer directement leur chute. On peut donc déjà conclure à ce stade que les « cheveux d'ange » semblent avoir été « lâchés » à un instant donné au-dessus d'un lieu donné puisque la dispersion des chutes dans le temps et dans l'espace s'explique alors par la descente relativement lente de cette matière très légère à travers l'atmosphère terrestre, à partir d'une hauteur plus ou moins grande.

Nous disposons d'ailleurs de certaines indications quant à la « source » possible de ces « cheveux d'ange ». Dans plus de la moitié des cas, on a signalé en effet que la chute des « cheveux d'ange » était associée à l'observation d'un ou de plusieurs OVNI. Dans quelques cas privilégiés, il a même été possible d'observer directement ce qui se passait au moment où l'OVNI lâchait des « cheveux d'ange ».

Nous en concluons que le phénomène des « cheveux d'ange » devrait correspondre à **une manifestation physique des OVNI** et que son étude pourrait donc apporter des renseignements sur ces objets.

Quelle que soit la nature et l'origine des OVNI, on est en tout cas en présence d'une énigme quant à la nature et l'origine des « cheveux d'ange », et même ceux qui ont l'habitude de considérer les OVNI comme une sorte d'hallucination seront obligés d'admettre que ce qui a été touché par différents témoins et qui a même été analysé microscopiquement et chimiquement par certains scientifiques ne peut pas être simplement une création de leur esprit. Ces filaments doivent correspondre à une matière composée d'atomes et de molécules et nous devons nous interroger dès lors sur le mécanisme de leur formation. C'est un problème qui peut toucher à la biologie, la chimie et la physique de la matière condensée. Mais il est évident, qu'il faudra examiner d'abord les données de base en les considérant dans leur ensemble, pour s'assurer de leur fiabilité et pour mieux connaître les conditions d'apparition de cette substance.

Afin de fixer les idées quant au genre de témoignages et afin d'attirer l'attention sur les propriétés essentielles des « cheveux d'ange », nous présenterons, dans cette première partie, trois observations particulièrement intéressantes à cet égard. Dans la seconde partie, nous procéderons ensuite à une analyse systématique de tous les cas d'observation de « cheveux d'ange » dont nous avons eu connaissance, en les plaçant dans l'ordre chronologique. Enfin, dans la troisième partie, nous les analyserons dans leur ensemble et **nous proposerons une explication du phénomène**, en nous basant sur des lois physiques bien assurées.

1.2. L'étonnement d'un biologiste

Le biologiste C. Phillips a décrit lui-même (1) l'observation qu'il fit au cours de **l'été 1957**. En tant que curateur du « Miami Seaquarium », il se trouvait avec deux autres personnes sur un bateau de cette institution, à environ trois miles de la côte de la Floride, au sud de Miami, afin de collecter des échantillons. Le phénomène qu'il observa d'abord pouvait être décrit le mieux, d'après lui, comme « un ciel plein de toiles d'araignées ». Voici les extraits essentiels de son récit :

1. The UFO Evidence, National Investigations Committee on Aerial Phenomena. R.H. Hall, editor, Washington D.C. 1964 (p. 99-101).

Un exemple typique de « cheveux d'ange » : des filaments blanchâtres entremêlés.



« Le ciel était dégagé ce jour-là et il n'y avait que peu ou pas de vent. Pendant deux heures ou plus, nous avons observé occasionnellement des torons de ce qui semblait être des toiles d'araignées très fines, jusqu'à deux pieds ou plus de longueur, tombant doucement du ciel et s'accrochant parfois au grément de notre bateau. Etant interrogé sur ce qui pourrait être la nature de ces toiles, j'expliquai aux autres que dans les livres d'histoire naturelle on a souvent répété l'affirmation que de très jeunes araignées secrètent fréquemment après leur éclosion de longs fils de soie, jusqu'à ce que le vent emporte le fil avec l'araignée, transportant celle-ci sur de nombreuses miles et parfois même loin au-dessus de la mer ».

Le biologiste supposa dès lors qu'il y avait eu « une éclosion et un exode en masse d'un certain type d'araignées quelque part sur la terre ferme » par suite de circonstances et de conditions météorologiques favorables et il pensait que les toiles observées devaient être « des fragments des filaments originaux, qui aurait pu être eux-même de longueur considérable ». Il s'attendait donc à y trouver de petites araignées, continuant à émettre des fils au fur et à mesure que le vent brisait et emportait ceux qu'ils avaient secrété précédemment.

Il était cependant intrigué par la constatation suivante : « Bien que nous ayons capturé un certain nombre de ces filaments (directement) avec nos doigts, on n'y vit aucune araignée, en dépit du fait que quelques araignées auraient encore dû y être attachées ». Le biologiste se proposa dès lors d'examiner ces fils au microscope, une fois qu'il serait rentré à l'Institut afin de vérifier si l'on y percevait les fines gouttelettes que l'on trouve souvent sur les fils des toiles d'araignée. Il introduisit donc « soigneusement » plusieurs groupes de filaments (strands) dans un flacon en veillant à ce qu'ils s'accrochent à la paroi intérieure du flacon, avant de le fermer. Mais « quand j'ouvris le flacon plus tard, dans mon bureau, on n'y trouvait **plus aucune trace** de la matière de ces toiles ».

Le biologiste faisait remarquer qu'il s'était beaucoup intéressé aux araignées de la région, et qu'il était très perplexe devant ce phénomène : « Je n'ai jamais rien vu de semblable, ni avant, ni après ... et s'il est possible que ces filaments étaient autre chose que des toiles d'araignée,

je n'ai pas d'explication quant à la **disparition apparente** de la matière qui se trouvait dans le flacon ».

Notons que ce témoignage émane d'un homme habitué à bien observer et qui était certainement ahuri par ce qu'il avait constaté. On est donc en droit d'admettre qu'il s'est bien assuré de ce qu'il affirme et que les filaments recueillis se sont complètement disloqués à l'intérieur du flacon au cours du transport, sans laisser de trace discernable. Bien que cette constatation est curieuse, on y attacherait aucune signification particulière, si elle ne s'inscrivait pas dans un ensemble d'observations, où l'on relate également une « disparition apparente » de filaments très fins. Parmi ces observations nous en sélectionnons une qui établit un lien direct entre le phénomène des « cheveux d'ange » et le phénomène des OVNI.

1.3. Des «cheveux d'ange » entourant un OVNI

Le journaliste Aimé Michel publia en 1958 un livre (2) dans lequel il rassembla un grand nombre de témoignages concernant la vague des observations d'OVNI faites en France au cours de l'année 1954. On y trouve le récit d'une observation particulièrement remarquable, faite à Graulhet (à 50 km de Toulouse), **le 13 octobre 1954**.

Monsieur Carcenac, régisseur à Graulhet, s'était rendu compte vers 16 h 30 de la présence d'un « objet blanc » dans le ciel. Puisque celui-ci « filait à toute allure » à haute altitude et puisqu'il semblait avoir une « forme curieuse », le témoin crût d'abord qu'il s'agissait d'un avion à réaction d'un type inédit (ce qui n'aurait pas été trop étonnant près de Toulouse). Il chercha dès lors très rapidement ses jumelles et se mit à observer l'objet.

2. A. Michel : *Mystérieux objets célestes*. Arthaud édit. Paris, 1958; Ce livre a connu différentes rééditions dont la plus récente est de Seghers, 1977. p. 228.

« J'aperçus alors très distinctement **une sorte de disque flexible et mou**, de couleur blanche, qui ondulait sur lui-même tout en se déplaçant à grande vitesse. Je le suivais depuis quelques secondes lorsque le bizarre engin explosa en plein vol. En même temps, **un objet** circulaire de beaucoup plus petites dimensions et de couleur argentée sembla jaillir de la masse et poursuivit sa trajectoire rectiligne vers le sud, où il disparut bientôt, tandis que **les éclats du disque mou, subitement stoppés, s'éparpillaient dans le ciel** en une multitude de fragments informes qui commencèrent à tomber doucement comme des lambeaux de tissu ou de papier ».

Aimé Michel continue le récit en ces termes : « Tous les témoins de cette étrange explosion et de nombreuses autres personnes se précipitèrent alors vers l'endroit au-dessus duquel elle s'était produite et purent voir les débris arriver au sol, s'accrochant parfois aux arbres et aux fils télégraphiques. Tout le monde en recueillit en quantité. Ces fragments de matière se présentaient sous la forme de filaments argentés agglomérés comme de la toile d'araignée et **s'effritaient sous les doigts**. Une partie fut déposée à la gendarmerie. Un chimiste de Graulhet tenta de les analyser, mais n'aboutit à rien. **A la chaleur, l'étrange matière se sublimait sans laisser de traces**. Approchée d'une flamme, la disparition était quasi instantanée et ne produisait ni feu ni fumée ».

Une telle « sublimation » correspond au passage de l'état solide à l'état gazeux. Ce processus peut donc parfaitement rendre compte de l'apparente disparition des filaments collectés par M. Phillips en 1957. Il existe, en fait, un bon nombre d'observations de « cheveux d'ange » où cette matière disparaissait progressivement, en quelques heures, quand elle restait accrochée aux branches des arbres ou aux fils téléphoniques, c'est-à-dire quand elle était maintenue à la température ambiante. Mais on constatait alors que les « cheveux d'ange » disparaissaient assez rapidement quand ils entraient en contact avec la peau, bien que ceci n'impliquait qu'une élévation de la température d'environ 15°C à 36°C. Dans le cas présent, on signale en plus que la disparition était très rapide en présence d'une source de chaleur et

dans un cas, on a même retardé la disparition progressive des « cheveux d'ange » recueillis, en les plaçant au frigo, dans un sachet en plastique.

1.4. Premières tentatives d'explication

Aimé Michel compara la formation des « cheveux d'ange » autour d'un OVNI au phénomène du **givrage** des avions, mais il se moquait (3) de l'idée qui fut émise à l'époque, selon laquelle ces filaments seraient de la « vapeur d'eau solidifiée ». Plantier (4) supposait d'autre part, que « des particules seraient éjectées des OVNI » et que ceux-ci « réagiraient avec les constituants de l'air pour donner un composé complexe et instable ». Ceci rappelle évidemment le mécanisme de la formation des trainées de **condensation** bien connues pour les avions qui se déplacent à haute altitude. Mais cela n'a jamais donné lieu à une chute d'une substance quelconque qui se présenterait sous la forme de filaments très fins.

M. de San proposa une autre explication (5), en partant de l'idée du « givrage » d'une part, et de certaines constatations expérimentales concernant le comportement de gouttelettes d'eau dans des champs électriques, d'autre part. A l'époque du développement des chambres à brouillard, on avait observé en effet que **des gouttelettes d'eau peuvent être étirées en filaments très fins** sous l'action d'un champ électrique assez fort, ce qui s'explique par le fait que la tension superficielle n'est plus suffisante pour contrebalancer l'action du champ électrique agissant sur les charges de surface induites par suite de la polarisation de l'eau à l'intérieur des gouttes.

M. de San admettait dès lors que les OVNI sont entourés d'un champ électrique (statique), suffisamment puissant pour étirer les gouttelettes d'eau que l'OVNI aurait pu rencontrer sur son chemin. Il supposait ensuite que ces filaments étaient « congelés » et qu'ils s'attachaient pour cette raison à l'OVNI jusqu'à ce qu'ils en soient arrachés par des effets de pression aérodynamique. Mais il devait postuler aussi un mécanisme pour expliquer la stabilité temporaire de ces « cristaux linéaires » de molécules d'eau à une température de l'ordre de 15°C. Il est vrai que l'on peut former de longues chaînes moléculaires par une « polymérisation » de molécules identiques. Mais celle-ci fait intervenir des forces de liaison chimiques bien plus importantes que les

3. Référence précédente, p. 262.

4. J. Plantier : **La propulsion des** soucoupes volantes, Mame, éditeur, Paris 1955, p. 86.

5. M. de San : *Inforespace* n° 11, 1973, p. 20-23.

forces d'interaction qui peuvent exister entre des molécules d'eau. Cette théorie impliquait donc une hypothèse peu vraisemblable. En outre, il fallait reconnaître que le phénomène des « cheveux d'ange » ne s'observe que très rarement, alors que les OVNI devaient rencontrer assez fréquemment des gouttelettes d'eau dans les conditions considérées. L'hypothèse que les « cheveux d'ange » seraient constitués de molécules d'eau était elle-même douteuse, puisqu'il existe des cas où l'on a pu effectuer des analyses et ceux-ci ont toujours montré que les « cheveux d'ange » comportent d'autres éléments que l'eau.

Une étude intéressante à cet égard a été publiée (6) par M. H. Mauras, qui a effectué une analyse approfondie d'échantillons de « cheveux d'ange » recueillis le 7 novembre 1965 entre Auch, Revel et Toulouse. Monsieur Mauras, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse, conclut formellement de ses analyses que la matière recueillie correspondait à des **fils d'arachnides** . Sachant que ceux-ci peuvent se trouver éventuellement en quantités relativement grandes dans l'atmosphère terrestre à certaines époques de l'année, il proposa l'explication suivante : « Les OVNI arrivant dans les couches d'air renfermant ces fils en suspension, les attirent (parce que) ... ces engins ont une charge importante d'électricité statique, seul élément qui paraît devoir attirer ces filaments épars dans les couches d'air traversées. Il faut même qu'elle soit très importante puisqu'ils n'arrivent pas à s'en débarrasser par une évolution rapide dont ils ont le secret ». M. Mauras avait pu constater en effet que les filaments recueillis étaient **fortement attirés par l'électricité statique** . Chacun peut d'ailleurs facilement s'en convaincre, pour des fils de toiles d'araignée, puisqu'il suffit d'en approcher une latte en plastique que l'on a frottée au préalable. Admettant que l'électricité statique des OVNI devait être en relation avec leur mécanisme de propulsion, il suggérait que l'éparpillement immédiat, quasi-explosif, des filaments pourrait s'expliquer par un brusque « changement de la polarité » de la charge électrique de l'OVNI. Cette explication n'est pas acceptable, puisqu'il faudrait admettre que les fils d'araignée attirés vers un OVNI portant une charge électrique de signe donné, devraient y être accrochés par d'autres forces que les forces électriques. Il est en effet bien connu que l'on peut hérissier les cheveux d'une personne en éventail, en communi-

quant à cette personne une charge électrique relativement élevée (nous avons réalisé cette expérience à différentes reprises au laboratoire didactique de l'U.C.L. à Louvain-la-Neuve). Les cheveux se hérissent en fait parce que des charges électriques de même signe se répartissent lentement sur la surface externe du système considéré en se repoussant mutuellement. Si les cheveux n'étaient pas attachés à la tête, ils auraient évidemment tendance à s'envoler par suite de la répulsion Coulombienne et si l'on changeait brusquement la polarité d'une sphère conductrice à laquelle on aurait attaché des cheveux, on verrait évidemment que ces cheveux se colleraient dans un premier temps contre cet objet, puisque leur extrémité porte encore une charge de signe opposé. Ensuite ils reprendraient leur configuration hérissée. Le mécanisme proposé n'est donc pas satisfaisant.

Nous retenons cependant certains éléments de ces tentatives d'explication. On peut supposer en effet que les « cheveux d'ange » sont constitués de **quelque chose qui se trouve dans l'atmosphère** dans des circonstances particulières, qui ne sont réalisées que dans certains cas. Il pourrait s'agir éventuellement de débris de filaments produits par des araignées aéronautes, mais aussi d'autres substances, et même de l'une ou l'autre pollution atmosphérique. Il importe alors d'expliquer par quel mécanisme les matières qui se trouvent en suspension dans l'atmosphère peuvent s'assembler pour **former des filaments** et rester accrochés à un objet, en supposant que celui-ci produit un champ de force, qui pourrait être un champ électrostatique ou un champ électromagnétique oscillant. Ceci concerne la première partie de l'explication que nous apporterons. La deuxième concerne **la stabilité des filaments formés** , une fois que le champ de force qui les retient au voisinage de l'OVNI a été coupé. Notons que l'observation faite à Graulhet, en octobre 1954, semble bien indiquer que le phénomène des « cheveux d'ange » est un phénomène parasite pour les OVNI et que ceux-ci peuvent se débarrasser de cette enveloppe gênante par une action délibérée. Cela implique évidemment d'une part, que le champ de force responsable de la formation des « cheveux d'ange » est le champ de force qui doit assurer la propulsion des OVNI et d'autre part, que les évo-

6. M.H. Mauras : Bulletin mensuel de la société d'Astronomie Populaire de Toulouse, n° 497, 1967.

Cette substance étrange, ressemblant à des lambeaux de toiles d'araignée, est tombée au cours de la nuit du 20 au 21 février 1955 à Horseheads, dans l'état de New York. Elle est examinée ici au sol par le Dr Charles Rutenber, professeur de chimie du Elmira College. Cette photographie montre mieux que toute description verbale la quantité et l'apparence des « cheveux d'ange » que l'on a pu trouver occasionnellement au sol et que l'on a vu tomber parfois du ciel. Quelle est la nature de cette substance et comment se forme-t-elle ?



lutions des OVNI sont contrôlées d'une manière intelligente.

Avant de nous lancer dans une construction théorique quelconque, il faudra examiner l'ensemble des faits observés. Mais dès à présent, nous devons tenir compte du fait que la sublimation signalée précédemment n'est pas observée dans tous les cas. On doit donc admettre que les « cheveux d'ange » sont **de composition variable** et cela impose une exigence supplémentaire vis-à-vis de toute tentative d'explication raisonnable. Nous illustrons cet aspect du phénomène par l'observation suivante.

1.5. Un ensemble de fibres très courtes de coton ou de laine ?

Le 21 février 1955, on découvrit de grandes quantités d'une substance filamenteuse, distribuée sur un territoire de plus de 2,5 km², près de Horseheads, dans l'état de New York. La chute avait eu lieu pendant la nuit et la substance ressemblait à des lambeaux de toiles d'araignée agglutinées

comme le montre la photographie jointe à cet article. On y voit aussi le Dr Charles Rutenber, professeur de chimie du Collège de Elmira, une ville voisine de Horseheads. Ce professeur effectua des analyses de cette matière ainsi que d'autres scientifiques de la région, et nous en connaissons les conclusions essentielles (1, 7, 8).

Rutenber compara la substance répartie sur ce territoire aux débris d'un « cocon gigantesque ». Il dit aussi que l'on aurait pu penser que cette substance provenait d'une explosion, s'il n'y en avait pas eu tellement. Les « fibres blanches » qui constituaient cette substance étaient emmêlées comme dans du « feutre », et prenaient globalement un aspect grisâtre, parce qu'elles étaient fortement « **imprégnées de suie et de crasses industrielles** ».

Il précisa que les filaments blancs étaient des « **fibres de coton très courtes et fortement endommagées** », tandis que la contamination ne provenait pas d'industries locales.

Le Dr Richmond, professeur émérite de Elmira College, conclut également de ses examens qu'il s'agissait de « courtes fibres, de faible résistance » qui avaient pour lui « l'aspect de coton ou de laine ». Deux techniciens chimistes d'une usine de Westinghouse de cette région, confirmaient l'identification avec des « fibres de coton et de laine », en ajoutant qu'ils avaient trouvé aussi « **des morceaux de fil de cuivre très fin** ». Enfin, M. Diffenderfer, manager de la section de chimie de la même usine, conclut de ses propres analyses que la substance contenait « 30 % de carbone et **différents métaux** ». On aurait constaté en outre, au compteur Geiger, la présence d'une faible radioactivité. Dans un tableau récapitulatif d'une des sources (7), on signale qu'après deux jours les toiles se désintégraient rapidement ce qui signifie probablement qu'elles se désagrégaient, mais il n'est nulle part question d'un phénomène de sublimation. Sinon, on n'aurait d'ailleurs pas pensé à un assemblage de courtes fibres de coton ou de laine.

1.6. Le contexte « ufologique » de cette étude

Le dossier sur « **les scientifiques et les OVNI** » qui a été publié récemment par une importante

7. C.A. Maney & R. Hall : The challenge of UFOs, Washington, 1961, p. 58, 62.

8. M.K. Jessup : The UFO Annual. Citadel N.Y. 1956, p. 91.

revue de vulgarisation scientifique (9) a démontré encore une fois que le monde scientifique est malheureusement très mal informé des données réelles du problème des OVNI. On se contente en effet trop souvent de l'analyse de l'un ou l'autre cas particulier, très peu significatif de l'ensemble des observations OVNI, et du moment qu'on peut expliquer celui-ci de manière conventionnelle, on en déduit qu'il devrait en être de même pour toutes les observations d'OVNI. C'est au moins ce que l'on suggère. On peut même y ajouter éventuellement des affirmations concernant le désir inconscient de rencontrer des êtres extra-terrestres. La valeur de ces spéculations sur l'inconscient collectif nous semble être difficile à prouver, puisque personne ne sait vraiment (par définition) ce qu'il y a dans cet inconscient collectif. Il nous semble préférable de partir du fait que les témoins des phénomènes OVNI sont eux-mêmes extrêmement ahuris, dans presque tous les cas, par ce qu'ils ont observé et on peut les comprendre.

Il nous semble aussi qu'on devrait baser ses conclusions sur une analyse d'un ensemble d'observations aussi large que possible et surtout sur les caractéristiques générales du phénomène que l'on retrouve dans de nombreuses observations indépendantes, puisqu'on peut réduire seulement de cette matière la marge d'erreur possible. On aboutit alors au fait qu'il existe des manifestations physiques des OVNI qui méritent une étude scientifique approfondie.

Rappelons que les formes compactes des OVNI, les effets lumineux qu'ils produisent, l'absence quasi générale de bruits notables, ainsi que les performances extraordinaires des OVNI semblent indiquer que le mécanisme de leur propulsion dans notre atmosphère est basé sur une application des principes de la **magnétohydrodynamique** (10). Nous pensons aussi que les « faisceaux lumineux tronqués, de longueur variable » pourraient correspondre à **des faisceaux de particules ionisantes**, d'énergie variable (11). Enfin, il est bien connu que les OVNI peuvent provoquer l'arrêt du moteur et/ou l'extinction des phares d'une voiture, qu'ils peuvent perturber l'image d'un appareil de télévision, agir sur une boussole, etc... N'y aurait-il vraiment rien à apprendre, en cherchant à expliquer ces **effets électromagnétiques** des OVNI ?

Nous serions heureux, en effet, si cette étude du

phénomène des « cheveux d'ange » pouvait encourager d'autres scientifiques à se pencher sur l'étude de telle ou telle manifestation physique des OVNI et si l'on pouvait arriver ainsi à faire un pas de plus vers une évaluation scientifique objective du problème des OVNI. De toute façon, on devra bien y arriver un jour, puisque les observations d'OVNI continuent à se faire, en dépit de toutes les affirmations de ceux qui rejettent l'existence du phénomène.

Mais du côté de ceux qui connaissent (en principe) très bien la phénoménologie des OVNI, nous constatons aussi très souvent une légèreté effrayante dans l'argumentation qu'ils utilisent pour soutenir leurs thèses. Car, au lieu d'examiner les faits eux-mêmes, on semble travailler généralement par association d'idées, comme cela s'observe surtout chez les défenseurs des théories « paranormales » et « psycho-sociales ». Nous avons connu récemment des défenseurs habiles (12, 13) de cette dernière interprétation et nous ne voulons pas étendre les critiques qui leur ont été adressées (14). Nous voudrions, au contraire, apaiser le débat, en attirant l'attention sur le fait que ce qui fait en réalité problème se ramène toujours à la difficulté d'accepter **l'hypothèse extraterrestre**.

Méheust l'a reconnu parfaitement (15), en répondant aux critiques par un article qui était centré sur l'idée que l'hypothèse extraterrestre est pratiquement morte (comme le disait son titre). Il y était cependant forcé d'admettre que « l'hypothèse la meilleure, la seule qui dispose d'une charpente théorique, et enfin la plus économique est l'HET ».

9. M. Granger et J.E. Oberg : La NASA et les chasseurs d'OVNI; V. Migouline et A. Esterle : les phénomènes aérospatiaux non identifiés à l'étude, respectivement en Union Soviétique et en France; H. Reeves : le message des OVNI. La recherche, Paris, n° 102, juin 1979, p. 752-765 - une seule page étant consacrée à l'annonce de la création du GEPAN en France.
10. A. Meessen : Réflexions sur la propulsion des OVNI. Infoespace n° 8, (p. 31-34), n° 9 (p. 10-18), n° 10 (p. 30-40) 1973 et A. Meessen : hypothèses et stratégies de recherche, Infoespace n° 24, p. 32-41, 1975.
11. A. Meessen : Commentaire concernant les aspects physiques du phénomène OVNI et les « faisceaux lumineux tronqués », Infoespace, n° 40, p. 2-5.
12. M. Monnerie : Et si les OVNI n'existaient pas ? éd. Les humanoïdes associés, 1978.
13. B. Méheust : Science-fiction et soucoupes volantes, éd. Mercure de France, 1978.
14. J. Scornaux : Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? Infoespace, n° 39, 40, 41 et 42, 1978. Les scieurs de branches. Infoespace n° 43 et 44, 1979, Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes, Infoespace, n° 45 et 46, 1979.
15. B. Méheust : Le cadavre bouge encore, mais c'est bientôt la fin, Infoespace n° 47, 1979, p. 12.

Le fait que « cette hypothèse reste pour nous une boîte noire » n'y change rien, sinon, on commet la même erreur que ceux qui pensent que ce que l'on ne comprend pas n'est pas possible.

Il est bien vrai que nous ne pouvons pas expliquer comment des êtres intelligents pourraient venir de planètes appartenant à d'autres systèmes solaires, en traversant l'espace interstellaire avec des engins matériels à une fréquence aussi élevée que celle qui est suggérée par les nombreuses observations d'OVNI. On peut même en conclure que le malaise ne résulte pas dans un nombre trop élevé. Certains disent que **l'hypothèse extraterrestre au premier degré**, suivant laquelle les OVNI seraient des engins faits de « boulons et d'écrous », est intenable. Puisque la majorité des observations d'OVNI suffisamment détaillées suggère cependant une origine extraterrestre, il arrive qu'on préfère plutôt d'admettre une « manipulation de notre esprit », même si celle-ci doit s'effectuer à distance. Nous estimons que le rejet ou la défense de l'HET au premier degré est pour l'instant une affirmation arbitraire, parce que nous ne disposons d'aucun moyen pour en vérifier l'exactitude ou l'inexactitude.

Il nous semble préférable de partir uniquement de l'analyse des faits observés actuellement disponibles. Celle-ci ne concerne que le comportement des **OVNI dans notre atmosphère terrestre** et non pas leur voyage (éventuel) à travers l'espace interstellaire. C'est dans cette optique et pour illustrer en même temps ce qu'est **la méthode scientifique**, que nous avons entrepris cette étude particulière sur le phénomène des « cheveux d'ange ». Nous espérons vous convaincre que cela conduit au moins à des considérations intéressantes quant à la physique de la matière condensée.

Auguste Meessen

Professeur à l'U.C.L.

(à suivre)

Un phénomène inaccessible

Un des arguments favoris des St Thomas de l'ufologie a toujours été : « Je ne croirai aux soucoupes volantes que lorsqu'on m'en apportera une sur un plateau ».

Mais les soucoupistes ne désespèrent jamais de convaincre les St Thomas, aussi voilà longtemps qu'ils caressent l'espoir qu'un de ces engins mystérieux, victime d'une panne, soit forcé d'atterrir définitivement sur notre planète.

Vain espoir, disent certains, une des caractéristiques fondamentales du phénomène OVNI, c'est son côté élusif. Le phénomène fait disparaître les preuves de son existence.

Non, rétorquent les soucoupistes purs et durs, ce sont les autorités qui les font disparaître. L'USAF, en particulier, possède des preuves matérielles de l'existence des soucoupes et de leurs pilotes, mais elle les cache ! Dès qu'une soucoupe est forcée d'atterrir, l'engin est promptement confisqué par les militaires qui font aussitôt le black out sur l'affaire, dont il ne peut subsister qu'une vague rumeur.

Y a-t-il de la fumée sans feu ?

Or une telle rumeur existe bien. Il en existe même plusieurs versions, suivant l'explication donnée au phénomène. Par exemple pour les retardataires qui en sont encore à la théorie des engins terrestres, lancés par une puissance étrangère, la rumeur dit qu'on a retrouvé au Spitzberg la carcasse d'une soucoupe volante portant des inscriptions en russe.

Mais celle qui nous intéresse est celle-ci : des soucoupes volantes d'origine extraterrestre se sont déjà écrasées à proximité de certaines bases militaires US, en particulier au Nouveau Mexique, et les cadavres de leurs pilotes sont conservés dans des congélateurs à Wright Patterson Air Force Base, près de Dayton, Ohio, Bâtiment 18-A, secteur B (sic).

Naturellement, l'US Air Force dénie catégoriquement et répond systématiquement à toutes les demandes de renseignements qu'il s'agit là de rumeurs ridicules. Elle le répond poliment, notez bien, mais il n'y a pas de fumée sans feu, n'est-ce pas, et l'USAF nie tout aussi bien l'existence même des soucoupes volantes. Il est évident que

si cela est vrai, les militaires nieront tout en bloc. Or ils nient effectivement tout, donc...

Des histoires sidérantes

Pour les anciens de la période « Nut and bolt » (1), cette histoire n'est pas nouvelle, ils en ont déjà entendu de toutes pareilles il y a bien longtemps !

Fin 1949 dans la revue « Variety » l'écrivain Frank Scully racontait qu'un certain docteur G., spécialiste international du magnétisme, rencontré par lui le 8 septembre, lui avait dit avoir été appelé par téléphone, et emmené aussitôt par avion près d'Aztec, Nouveau Mexique, où s'était posée une soucoupe volante. Avec d'autres spécialistes, le docteur G. inspecta la soucoupe et découvrit 16 cadavres d'humanoïdes de 90 cm à 1 m, vêtus à la mode de 1890. La soucoupe fut démontée et envoyée à Dayton. Léger et résistant, son métal soutenait une température de 10.000°. Le docteur G., qui avait pu garder quelques morceaux de métal, citait deux autres crashes de soucoupes, et au total, ne mentionnait pas moins de 34 cadavres ! (2)

En janvier 1950, une information venue de Hamlet, Caroline du Nord, annonçait qu'une soucoupe se serait écrasée et qu'on y aurait trouvé les cadavres de 2 humanoïdes de 40 cm dont on aurait fait l'autopsie. Il semblait s'agir d'habitants de Jupiter (3). Le journaliste Flechter Pratt se serait également fait l'écho, d'après des sources confidentielles, du crash d'une soucoupe dont on aurait retiré des cadavres d'humanoïdes de 90 cm (4). Le 8 mars 1950, un certain Silas Mason Newton fit une conférence à l'université de Denver, reprenant le récit du docteur G. et ajoutant que quatre soucoupes s'étaient déjà posées. La 4ème fut aperçue près d'une base d'essai officielle, par un groupe de spécialistes. Avant qu'ils n'aient pu s'approcher, plusieurs petits êtres se précipitèrent dans l'engin qui disparut (5).

Le 9 mars, un certain Roy Dimmick annonça qu'une soucoupe s'était abattue près de Mexico.

Le 10, il reconnaissait que c'était en fait deux étrangers qui prétendaient l'avoir vue, l'un d'eux lui aurait donné un morceau de métal provenant de la soucoupe (6).

La conférence de Denver fit un certain bruit et

de nombreux journalistes, dont le major Keyhoe, essayèrent de retrouver l'auteur de l'histoire. Ils tombèrent sur Georges T. Koehler, qui avait amené le conférencier, dont le nom n'avait pas été divulgué. Koehler, pris pour le témoin, ne pouvait rien prouver, et pour cause. Un journaliste l'accusa de mystification, l'Associated Press fit chorus et Donald Keyhoe s'en tint à cette version. Mais la rumeur continuait sur sa lancée, et, comme récrivait Keyhoe (qui ne se trompait que sur le responsable) : Koehler lui-même ne pouvait probablement plus l'arrêter (7).

Et comment !

Des canards boîteux

En cette année 1950, les soucoupes semblaient s'écraser à qui mieux mieux dans tous les coins des USA (avec une préférence marquée pour les états voisins de la frontière Mexicaine). Le 2 mai 1950, un journal français mentionnait une rumeur selon laquelle on aurait retiré le cadavre d'un être humain de 92 cm, à face bestiale, d'un vaisseau aérien tombé près de la frontière mexicaine. Un journaliste aurait affirmé avoir assisté à l'interrogatoire plutôt brutal, par des policiers, d'un gnôme analogue, dans une maison écartée (8).

En juin 1950, la revue « Talk of the Times » prétendait, photographiée à l'appui, qu'un certain Mc Kennick, avait vu une soucoupe volante exploser, atteinte par une fusée, au-dessus de la base de Hamilton Field, Californie. Au milieu des débris écrasés au sol, se releva un petit être couvert d'une sorte de feuille de métal brillant comme de l'aluminium (9).

Un certain Joseph Roher aurait prétendu devant la chambre de commerce de Pueblo, Colorado,

1. « Ecrou et Boulon », c'est-à-dire la période où les OVNI étaient unanimement considérés comme des engins matériels pilotés.
2. Les détails de cette histoire sont racontés en long, en large et en travers, jusqu'au calcul de la résistance du fil qui cousait les boutons des uniformes des humanoïdes, dans l'ouvrage de Scully cité en note 12.
3. D'après « Science et Vie », avril 1951, p. 224.
4. D'après Jimmy Guieu, « Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde », Fleuve Noir, 1954, p. 151.
5. Voir note 2.
6. « Denver Post » du 9 et du 10 mars 1950, « Los Angeles Examiner », et « Chicago Daily Times » du 10 mars 1950.
7. Donald Keyhoe, « Les soucoupes volantes existent » Correa 1951, p. 220.
8. Ma coupure de presse ne porte pas le nom du journal, les ufologues l'oubliaient régulièrement à cette époque.
9. D'après Jacques Lob, « Ceux venus d'ailleurs », Dargaud, 1974, p. 54, reprenant « Flying saucers from Outer Space » de Donald Keyhoe. Et Raymond Cartier dans « Paris Match » du 18 novembre 1953.

que sept soucoupes volantes étaient aux mains des autorités américaines, dont trois s'étaient posées dans le Montana. Un de leurs pilotes, de 90 cm de haut, avait survécu et, placé dans un incubateur, apprenait l'anglais (10).

D'autres soucoupes volantes auraient atterri dans la Vallée de la Mort, la Sierra Madre, etc... (11). Le 8 septembre 1950 parut « Behind the Flying Saucers », où Scully exposait en détail l'affaire que lui avait raconté le docteur G., non sans faire preuve d'une ignorance ahurissante en matière de sciences physiques en général et de magnétisme en particulier, d'où son admiration pour la compétence du savant docteur G.

En octobre 1950, le résumé de ce livre paraissait dans une série d'articles publiés par « France Soir ». En février 1951 le livre paraissait en France (12). Mais un reporter du « Chicago Chronicle » découvrit que le docteur G., soi-disant spécialiste international du magnétisme, n'était en fait qu'un petit marchand de postes de radio, à Phoenix, Arizona. Quand aux fragments de métal qui devait résister à 10.000°, il s'agissait d'un alliage d'aluminium qui fondait docilement à 637° (13). En 1952, on apprenait que le fameux docteur G. et son compère Silas Mason Newton avaient été condamnés pour escroquerie (14).

Elle court, elle court la rumeur

On aurait pu croire que la rumeur s'arrêterait là. Hélas non ! En juillet 1953 on racontait qu'on avait abattu près d'Atlanta (Georgie), le pilote d'une soucoupe volante. Pour la première fois on devait retrouver la base de cette rumeur : le cadavre avait été exposé dans la vitrine d'un coiffeur, au lieu de prendre la direction de Wright Patterson, ce qui permit à un spécialiste en animaux exotiques de le reconnaître pour être : un singe rhésus ! (15).

10. D'après Raymond Cartier dans « Paris Match » du 18 novembre 1953 et Jimmy Guieu, « Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde ». Fleuve Noir, 1954, p. 229.

11. Jimmy Guieu, op. cit., p. 230.

12. Frank Scully, « Le mystère des soucoupes volantes », Les éditions mondiales 1951. coll. Galaxie.

13. « Les soucoupes volantes posent un nouveau problème », « Paris Match » du 25 septembre 1954, p. 62.

14. D'après Edward J. Ruppelt « Face aux soucoupes volantes », France Empire, 1958, p. 111.

15. Idem, note 13 et Jimmy Guieu, op. cit. p. 150.

16. D'après Jimmy Guieu. « Black out sur les soucoupes volantes », réédition, Omnium Littéraire, 1972, p. 31.

17. Guy Tarade, « Soucoupes volantes et civilisations d'outre espace », J'ai lu, 1973, p. 242.

En 1954, on raconta qu'au mois d'avril, pendant le séjour du témoin à Edwards Air Force Base, cinq soucoupes volantes auraient atterri, dont les occupants auraient fait visiter leurs appareils aux techniciens de la base. Auraient été présents : un proche de l'ex président Truman, un reporter et ... un évêque (16).

Le 2 novembre, le journal « La Croix » publia le récit d'un technicien américain qui travaillait à proximité d'une base d'hélicoptères. Une soucoupe se serait posée au milieu du terrain et son pilote en descendit. Il était petit et avait l'apparence d'un singe, le corps couvert de poils. Comme les témoins s'approchaient, ils furent paralysés et virent le pilote contourner la soucoupe et monter dans un cigare posé à côté de l'appareil qui décolla, laissant la soucoupe au sol. Les techniciens, en l'examinant, n'y trouvèrent aucune ouverture et eurent beaucoup de mal à découper au chalumeau, la paroi qui se révéla être d'un alliage inconnu. Cette histoire semble s'inspirer de la précédente et de celle racontée par Newton, mais arrêtons-nous là un instant.

Au début des années 50, on raconte un peu partout aux USA que des soucoupes ont atterri et qu'on y a trouvé des cadavres d'humanoïdes. Les lieux et les dates sont différents chaque fois, ainsi que le nombre des petits êtres, mais certains détails semblent s'inspirer des histoires précédentes. Les détails sont parfois curieux : la face est bestiale, ou le corps est couvert de poils. Dans un seul cas, on a retrouvé un authentique cadavre : celui d'un singe, ce qui colle d'ailleurs avec la remarque précédente. Dans tous les cas, la rumeur dit qu'on a pu examiner les engins, où ce qui en restait, et que l'atterrissage a eu lieu près d'une base de l'US Air Force, au Nouveau Mexique en particulier. Quand on nous indique où sont maintenant les cadavres, c'est à Wright Patterson AFB. Des êtres velus à face bestiale qui auraient atterri au Nouveau Mexique sont-ils conservés dans cette base ?

Le canard était toujours vivant

Morte et enterrée cette histoire ? Que non pas ! Vers 1968, Pedro Romaniuk prétendit que les autorités américaines venaient de découvrir au Nouveau Mexique, une soucoupe volante faite d'un matériau indestructible et propulsée à l'énergie cosmique (sic). Elle contenait six cadavres d'humanoïdes de petite taille (17).

Dans les années 70, le bruit courait toujours que 12 cadavres d'humanoïdes auraient été conservés à Wright Patterson Air Force Base. Le sénateur Barry Goldwater aurait même écrit à l'USAF à ce sujet (18).

Au moment d'écrire son livre, « Situation Red », où il mentionne cette rumeur, Leonard Stringfield avait pu trouver, pour la confirmer, quelques témoignages de seconde main. A savoir : le témoignage d'un pasteur, dont on ne sait pas très bien, car le texte n'est pas clair, s'il est de 2ème ou de 3ème main. Celui d'une vieille dame de Cincinnati qui aurait eu les rapports d'autopsie en main, et celui d'un ancien de Wright Patterson.

De plus, dans son livre, Stringfield rapporte le cas de Fritz Werner, étudié par Ray Fowler. Ce Fritz Werner raconte une histoire dont le début ressemble malheureusement à celle du docteur G. Cette histoire est très bien racontée : on s'y croirait. Mais en supposant le témoin sincère, on peut quand même douter de sa mémoire, et Fowler a noté quelques contradictions entre le récit de Werner et celui qu'il avait fait en privé à ses amis. Enfin, admettons que sous les détails erronés se cache une histoire vraie. Où est le mystère ? Werner dit qu'en 1953 il a été appelé avec d'autres spécialistes pour examiner la carcasse d'un engin secret des Forces Aériennes. Regardant furtivement à l'intérieur il y vit le cadavre d'un humanoïde de 1,20 m. Si on fait exception de la taille, qui n'est pas sûre, je ne vois pas ce qu'il y a d'étrange. Les crashes de prototypes sont monnaie courante et, à l'époque, la marine et l'USAF travaillaient chacune de leur côté sur leurs prototypes, dans le plus grand secret. Je rappelle que la NASA n'a été créée qu'en octobre 1958.

Mais sous la plume de Stringfield, cette histoire devient un rapport très crédible de crash de soucoupe volante. C'est peut-être ce qui explique, qu'à lecture de son livre, d'autres témoins de 1ère main, allaient se manifester.

La soupe au canard

Une recherche patiente allait permettre à Leonard Stringfield de retrouver assez de rapports pour en faire une communication au symposium du MUFON des 29 et 30 juillet 1978. Cette communication basée sur la compilation et l'analyse

de 18 rapports fit grande impression, si l'on en croit Jean-Luc Rivera qui y assistait. La traduction de cette communication est parue dans les numéros 185 à 187 de la revue Lumières Dans La Nuit. Un résumé en a été fait par Jean Sider pour la revue du CSERU « Le Phénomène OVNI » n° 7. L'analyse de ces rapports fait apparaître un contenu exactement identique à celui de la rumeur des années 50. Parmi les cas cités on retrouve des noms bien connus : Edwards AFB, Wright Patterson AFB, l'Arizona, le Nouveau Mexique, sept de ces histoires concernent les années 50. Dans le condensé n° 8, l'informateur prétend avoir appris que l'OVNI avait été repéré à l'observatoire du Mont Palomar (rien que ça), ce qui rappelle l'affaire rapportée par Scully où l'objet avait été repéré par des « télescopes » (sic). Il prétend également avoir entendu dire que l'un des humanoïdes était encore vivant lors du crash, ce qui rappelle l'histoire de Joseph Roher.

Dans le condensé n° 19 (19) un OVNI aurait atterri sur une base militaire. Un humanoïde en sortit, le témoin fut paralysé et l'engin décolla. Ce cas ressemble à celui rapporté par « La Croix » le 2 novembre 1954.

Dans l'ensemble, la rumeur des années 70 démarque fidèlement celle des années 50. Un OVNI suivi au radar, se serait abattu près d'une base militaire, au Nouveau Mexique ou en Arizona. Des cadavres d'humanoïdes de petite taille en auraient été retirés et placés en chambre froide à Wright Patterson AFB, siège de l'ATIC, qui, comme chacun sait, était chargé de l'étude des soucoupes volantes. L'originalité tient d'une part dans l'intervention du radar et d'autre part dans le fait que les cadavres sont placés dans des caisses au couvercle transparent. Il est curieux que ces cadavres, protégés par une classification « au-delà du top secret » selon Stringfield, soient exposés ainsi au vu de tous les curieux et promenés en chariot élévateur à travers la base, par dessus le marché. Et pourquoi pas une caravane publicitaire ? Et par quel miraculeux hasard les extraterrestres choisissent-ils de crasher leurs soucoupes à proximité des bases de l'USAF ?

18. Leonard Stringfield, «Alerte générale OVNI», France Empire, 1978, p. 207 et 238.

19. La numérotation ne suit pas l'ordre logique, les condensés 1, 4, 9, 10 et 17 sont absents, ayant été supprimés par Stringfield pour des raisons non précisées. La numérotation va, en fait, de 2 à 21.

Le bruit et la rumeur

La similitude ne concerne pas que le contenu des rapports, elle concerne aussi la manière dont ils nous sont parvenus et la fidélité des informateurs est tout aussi douteuse : ils se décident à parler, après avoir lu le livre de Stringfield — donc avoir eu connaissance de quelques cas — d'une histoire vieille de 10, 20, ou même 25 ans. Comment débrouiller ce qui provient de leurs lectures, de leurs conversations, de leurs souvenirs ? On ignore même s'ils ont lu, en son temps, le livre de Scully, ou des articles qui résumaient l'affaire.

Par rapport à Stringfield lui-même, il n'y a que cinq témoignages de première main, les autres sont de 2ème, de 3ème et même de main non identifiée. Les condensés n° 8 et 21 parlent vaguement de crashes connus, semble-t-il par ouï dire, sans qu'on puisse en établir la source et Stringfield en cite également dans sa conclusion.

Peut-on se fier à une information dont la source n'est pas connue ? Il semble qu'on ne puisse même pas s'y fier quand la source n'est connue qu'indirectement. Ainsi Pierre Viéroud (20) raconte l'histoire de deux jeunes Tarbais qui, ayant pris une dame en auto-stop, constatèrent sa disparition, alors qu'elle venait de leur adresser la parole et que la voiture ne s'était pas arrêtée. Les automobilistes apprirent par la suite qu'une femme répondant au signallement de l'auto-stoppeuse s'était tuée au même endroit. Mais, nous dit Viéroud, une affaire identique était survenue près de Saint-Brieuc une semaine auparavant. Il faudrait traduire : les échos d'une affaire semblable sont parvenus de St-Brieuc, car, à en croire la rumeur, la dame en question aurait fait le même cinéma en divers points du territoire français. L'Association des Amis de Marc Thirouin (21) a eu connaissance de plusieurs cas sur lesquels l'enquête a toujours donné le même résultat : il a été impossible de retrouver la source initiale. Ce n'est pas que la rumeur ne cite pas ses sources, mais les sources citées se révèlent ou bien

indirectes, ou bien fausses. On connaît des antécédents à cette rumeur. Dans son célèbre « Fin des Temps et Retour du Christ », Raymond Veillith cite des « apparitions d'êtres mystérieux, qui annoncent ce retour proche » (22). Ces apparitions consistent en fait en six rumeurs exactement identiques à celle de Tarbes, mais qui se seraient déroulées en Afrique du Sud, aux Indes, en Finlande, en Allemagne et en Argentine. Raymond Veillith cite ses sources, mais on ignore les sources de ses sources... A beau mentir qui vient de loin.

Dans le cas d'une rumeur type, le prototype de la source est : « C'est arrivé à un ami d'un ami », étant donné que chaque fois qu'on remonte d'ami en ami, c'est toujours l'ami d'un ami, à moins que ce soit un autre ami que celui initialement annoncé, ou qu'on ne retrouve pas l'ami en question (cas le plus fréquent). Il arrive aussi que l'ami censé le tenir d'un autre ami, tenait, en fait, l'information d'un article de journal ou d'une émission de radio.

Bref, se fier à des informations indirectes, c'est se fier à l'ombre d'une fumée.

Mais Stringfield se fierait même au reflet de l'ombre d'une fumée. Parmi ses informateurs on trouve un certain Robert Barry. Or, c'est le même Robert Barry qui a déclaré que l'invincibilité d'Israël s'expliquait par le fait que les Israéliens avaient été aidés par des OVNI pilotés par des anges (23). Mais Stringfield prétend que le cas rapporté par Robert Barry est le plus solide concernant 1962. Sans commentaires ...

Des témoins « dignes de foi »

Il y a quand même cinq affaires de première main. Elles datent de 1973, 1966, 1964 et 1953, mais l'une ne concerne que le visionnement d'un film. Quatre des témoins sont d'anciens militaires. Il va sans dire que tous ces témoins sont « dignes de foi ».

Mais qui parle de foi ? Il ne s'agit pas d'une église, mais d'une recherche, nous devons tout étudier et ne rien croire. Par conséquent il n'y a pas de témoin « digne-de-foi », il y a des témoins plus ou moins compétents et dont la mémoire est plus ou moins bonne. Encore faudrait-il mesurer ces deux choses avant de considérer un témoignage comme fiable. A priori, les militaires, les gendarmes, les ingénieurs, les astronomes, seraient des

20. Pierre Viéroud, « Les OVNI qui annoncent le surhomme ». Tchou. 1977, p. 272.

21. A.A.M.T., 29, rue Berthelot, 26000 Valence. France : publie « UFO Informations ».

22. « Lumières Dans La Nuit » n° 86, janvier-février 1967, p. 15 réédition. « Lumières Dans La Nuit » n° 132, février 1974, pages supplémentaires, p. M. « Le Hérisson » du 27 décembre 79 cite une aventure identique survenue à un certain Roy Fulton dans le Bedfordshire.

23. D'après note de Jean Sider dans « Lumières Dans La Nuit » n° 186, p. 11. Voir également « UFO Informations » n° 18, et les journaux du 11.8.1977.

témoins compétents ? Tiens donc ! Le 3 octobre 1954, dans la soirée, près de Tingry, Pas-de-Calais, un ingénieur crut assister aux évolutions de deux soucoupes volantes. Le même soir, à Marcoing, Nord, la brigade de gendarmerie au grand complet, y compris femmes et enfants, purent contempler la sarabande d'une soucoupe changeant de forme. Dans les deux cas, l'enquête montre qu'il s'agit tout simplement de la lune (24).

Le 12 août 1883, à Zacatécas, l'astronome José A. Y Bonilla assistait au passage de centaines de corpuscules sur le disque solaire, qu'il pensa être des corps célestes circulant un peu plus près que la lune, et dont les ufologues firent plus tard une escadrille de soucoupes volantes. Hélas, l'application de la formule d'optique $cc' = f$, permet de calculer la distance, donc les dimensions et la vitesse réelle de ces corps. Et, compte tenu de leur aspect et de leur nombre, il s'agit tout simplement d'un vol d'oiseaux migrateurs (25).

D'autres astronomes prirent des étoiles ou des taches solaires pour une planète intramercurielle, des astéroïdes, des étoiles, ou des reflets dans les lentilles de leur télescope, pour le satellite de Vénus. Gruithuisen crut voir des fortifications sur la lune au siècle suivant (le nôtre). Pickering crut y discerner des migrations d'insectes. Lowell couvrit la planète d'un réseau de canaux etc...

La mémoire des témoins ? Le 5 octobre 1954, Mme Nelly Mansart, poursuivie deux jours plus tôt par une soucoupe volante, décrit l'objet à un journaliste venu l'interroger : un croissant lumineux qui changeait de forme, en fait : la lune en croissant. Mais 24 ans plus tard, ce n'est plus un croissant qu'elle décrit, mais elle dessine une classique soucoupe à coupole (26). Mais certains témoignages cités par Stringfield ne dataient que de 5 ans ? Qu'à cela ne tienne.

Dans son livre « La Face Cachée du Ciel » (27), Michel Granger cite le cas d'un professeur d'université qui, alors que « Thésard » se trouvait avec lui en octobre 1969 dans une barque sur un lac du nord du Québec, découvrit soudain un avion de chasse qui semblait proche et s'éloignait d'eux sans aucun bruit, « comme s'il avait surgit du lac lui-même ». Or, deux ans plus tard, ce professeur d'université racontait que se trouvant un jour dans une barque, sur un lac, il vit jaillir de l'eau un engin en forme de soucoupe qui s'éloigna à une vitesse stupéfiante. Et le témoin

paraissait sincère ... Mais au fait, les enquêteurs, et Leonard Stringfield en particulier, ne sont jamais que les témoins de la déposition du témoin. Mais alors, leur témoignage à eux, que vaut-il ?

Dans son livre, Stringfield rapporte la rumeur de l'atterrissage d'une soucoupe volante près d'Aztec en 1948 (28). Aussitôt après, il rapporte une « autre » histoire, celle racontée par Scully. Or, c'est la même ! Apparemment Stringfield n'est même pas capable de recopier correctement un passage de livre. A moins qu'il ne possède pas le livre de Scully et qu'il se fie encore à des témoignages de énième main ...

Et si c'était vrai ?

Soyons beau joueur et supposons qu'il y ait quelque chose de vrai derrière ce ramassis d'histoires abracadabrantes. Supposons même qu'il y ait un fait exact à l'origine de chacune des histoires présentées par Stringfield. Admettons donc que des engins contenant des humanoïdes se soient bel et bien écrasés au Nouveau Mexique à partir de 1949. Qu'il s'agisse d'humanoïdes de petite taille à face bestiale, portant ou non des scaphandres, et que certains d'entre eux aient bien été placés en chambre froide à Wright Patterson AFB. Admettons tout cela et voyons le portrait robot dressé par Stringfield. Il s'agit d'être de petite taille — les yeux sont légèrement obliques — pas de pavillon d'oreille visible — le nez est peu marqué — la bouche est une simple fente — le torse est souvent couvert d'un vêtement — les bras sont longs et arrivent jusqu'aux genoux — la peau est décrite comme grise, beige ou brune. Stringfield, sur la foi d'un seul informateur, précise : pas d'organes sexuels. Or, ceci n'est dans aucun des condensés, mais par contre, le condensé n° 8 fait état d'un dimorphisme sexuel. Ces humanoïdes-là vous disent-ils quelque chose ? Non ? Alors, continuons.

D'après Stringfield, des recherches conduites sur des corps de tels humanoïdes ont lieu dans certains centres hospitaliers. Des centres hospitaliers ! Cela ne vous dit rien ? Hé bien, relisez la

24. Voir « Recherches Ufologiques » n° 5, 6, 7. (Bulletin du GNEOVNI).

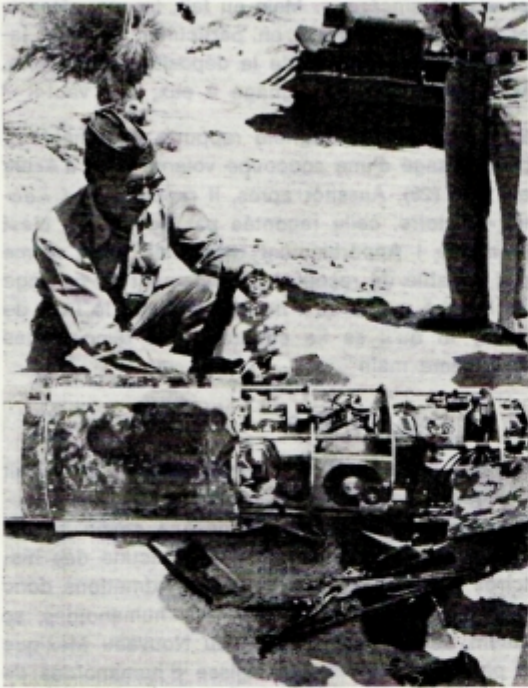
25. Une analyse complète de ce cas doit paraître ultérieurement.

26. Voir « Recherches Ufologiques » n° 6.

27. Michel Granger, « La face cachée du ciel », Albin Michel, 1979, p. 280 et 281.

28. Op. cit. note 18, page 120.

Comme on peut s'en rendre compte, c'est dans le plus grand secret qu'un équipage martien qui vient de crasher dans un désert de l'Ohio est récupéré par des militaires de la base de Wright-Patterson (Doc. U.S. Air Force).



presse des années 50, et attardez-vous sur les articles qui parlent d'astronautique. Qu'y découvrirez-vous ?

DES FUSEES STRATOSPHERIQUES CONTENANT DES SINGES SE SONT ECRASEES, SUITE A UNE DEFAILLANCE DU PARACHUTE, AU NOUVEAU MEXIQUE A PARTIR DE 1949 !

DES SCAPHANDRES CONTENANT DES SINGES ONT ETE TESTES EN CHAMBRE FROIDE A WRIGHT PATTERSON AIR FORCE BASE !

Des singes ! Des singes rhésus pour commencer, puis des chimpanzés. Et tout le monde sait que des centres hospitaliers utilisent des singes rhésus pour leurs recherches médicales, et que les singes, rhésus ou non, sont humanoïdes ...

Chronologie des lancements d'« humanoïdes » dans l'espace (29)

18-6-1948. Le singe rhésus «Albert» est préparé

29. Sources : Albert Van Hooerebeek, « La conquête de l'air », volume II - L.A.P. Moore, « The true pioneers of space », OVNI, novembre 1979, p. 146. Voir également : « Point de vue - Images du Monde », n° 227, du 9.10.1952; « Paris Match » n° 296 du 27.11.1954; « Science et Vie » n° 447, déc. 1954; idem, n° 485, fév. 1958.

pour être envoyé dans l'espace dans la capsule d'un V2, mais le lancement ne peut avoir lieu.

14-6-1949. Le singe «Albert II» atteint l'altitude de 134 km. mais le parachute de retour ne fonctionne pas.

1949. Le lancement du singe «Albert III» se termine par le non-fonctionnement du parachute.

12-12-1949. Le singe «Albert IV» est le dernier à être lancé par une V2. Le parachute ne fonctionne pas.

18-4-1951. Lancement de la première fusée Aero-bee contenant un singe. Le parachute ne fonctionne pas.

20-9-1951. Pour la première fois, un singe et onze souris, lancés avec la 2ème fusée Aerobee, qui atteint 72 km, reviennent sains et saufs. L'engin tombe dans le désert.

21-5-1952. Les singes « Michael » et « Patricia », avec deux souris, atteignent 58 km dans la 3ème fusée Aerobee. Le retour s'effectue normalement.

26-7-1952. Deux singes et deux souris s'élèvent à 60 km dans une Aerobee et sont récupérés.

vers 1954. Le singe rhésus « Mike », anesthésié, est lancé de Wright Patterson dans une Aerobee 3 qui atteint 135 km. L'engin est récupéré.

13-12-1958. Le singe « Gordo » fait, dans une fusée Jupiter, un bond de plus 2700 km et atteint l'altitude de 550 km. La capsule est perdue.

28-5-1959. Les singes femelles « Able » et « Baker » atteignent 500 km dans une fusée Jupiter. Elles sont récupérées saines et sauvées.

4-12-1959. Le singe rhésus « Sam » atteint 85 km dans une fusée Little Joe.

21-1-1960. Le singe « Miss Sam » est lancé dans

une capsule Mercury et éjecté à 15 km d'altitude.

31-1-1961. Le chimpanzé « Ham » atteint 252 km grâce à une fusée Redstone. Sa capsule est récupérée après un vol de 18 min.

29-11-1961. « Enos », chimpanzé mâle, est lancé dans une capsule Mercury par une fusée Atlas. Il effectue 2 orbites.

Singeries

Ne croyez pas que ceci soit une découverte sensationnelle, Jacques Vallée avait déjà donné cette explication sur les ondes, le 23 février 1978 au cours de l'émission de Jean-Claude Bourret « La Nuit des OVNI ».

Ce qui est amusant, c'est que dans ses grandes lignes, la rumeur disait vrai, jusqu'au bobard que le marchand de postes de Phoenix avait raconté à Scully le 8 septembre 1949, puisque c'est le 14 juin que le premier humanoïde s'écrasa bel et bien au Nouveau Mexique dans son engin à symétrie radiale. Mais jusqu'où n'est-on pas allé ? Dans son livre « Ce que les Gouvernements Vous Cachent sur les Soucoupes Volantes », Dello Strolgo, se base sur « L'Aviation d'Outre Espace Parmi Nous » d'Alberto Perego, pour raconter l'in vraisemblable histoire suivante : le 7 mars 1949, un mystérieux disque de 30 m de diamètre se pose à quelques heures d'Aztec près des bases atomiques les plus secrètes. Les techniciens y trouveront les cadavres de seize hommes de 1,30 m, en tout point semblables à nous et vêtus d'un uniforme d'officier de marine. Le rapport sur cette affaire arriva début avril sur le bureau du ministre de la défense Forrestal. Et celui-ci en connut un tel choc qu'il se suicida. Et voilà comment on écrit l'histoire !

Quant à la science et à l'esprit critique de Stringfield, nous sommes stupéfiés quand nous lisons : « Je n'ai pas connaissance de créatures appartenant à des types différents de l'être humain, au point de nous paraître absurdes. On pourrait supposer qu'au cas où ces types existent, ils sont originaires d'autres systèmes solaires » (30).

Autrement dit, les singes sont d'origine extraterrestre. Quelle découverte fondamentale !

Et voilà comment on écrit l'histoire naturelle ! M.

Un des premiers « astronautes américains » sanglé et harnaché pour une mission expérimentale préfigurant la conquête de la Lune (Doc. Science et Vie).



Stringfield craint-il de ne pas pouvoir en ressortir, qu'il n'ait jamais mis les pieds dans un zoo ? Mais au fait, qui est Stringfield ? Jean Sider nous en fait un portrait ufologique en 15 points : il travaille pour le compte de divers groupements ufologiques dont le CUFOS, le MUFON, le Ground Saucer Watch, etc... et à même travaillé à titre civil pour l'Air Defense Command de l'USAF. Il a aussi dirigé un cours d'ufologie dans un établissement scolaire en 1969.

Quand on sait qu'un enfant saurait tout de suite reconnaître un singe d'après sa description, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux que les cours

Nos enquêtes

Trois lumières en triangle (deuxième partie)

Avant d'aborder la suite de ces témoignages décrivant des objets lumineux disposés en triangle, une petite rectification doit être notée concernant une observation faite dans la banlieue bruxelloise et qui vous a été livrée dans le numéro précédent. Une erreur de transcription a été commise pour le cas de Berchem-Ste-Agathe, celui-ci ayant eut lieu le 6 février 1972 et non le 6 janvier, il prend ainsi rang en huitième place et permute avec l'observation faite à Laeken dans le courant du premier mois de cette même année.

Voyons maintenant quelles ont été les événements qui retiendront notre attention au cours des années suivantes.

14) 13 janvier 1973, 20 h 00, Arendonk (Prov. d'Anvers).

Le jeune Rik de Proost (14 ans) se trouvait dans son jardin et contemplait le ciel étoilé depuis une

(suite de la page 15)

d'ufologie soient faits par les élèves eux-mêmes. Mais le plus amusant, c'est que depuis janvier 1979, le « Citizen Against UFO's Secrecy » a intenté un procès à l'USAF pour lui faire rendre public les dossiers qu'elle détient sur les OVNI, et, en particulier, sur les crashes de soucoupes volantes. Les malheureux officiers de l'USAF sont évidemment à cent lieues de se douter que les ufologues puissent être assez bêtes de prendre des singes pour des extraterrestres ...

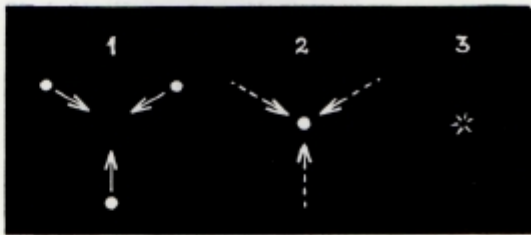
A propos du cas Fritz Werner, Ray Fowler écrit : « Avec un peu plus de consistance et de faits à l'appui de ce récit, on aurait pu faire sauter le couvercle du secret ». Ceci n'est pas très nouveau, puisqu'en 1954, Jimmy Guieu écrivait, à propos de la même rumeur : « Le jour où ces organismes divulgueront in extenso le contenu du dossier secret, cette révélation fera l'objet d'une bombe sur la planète Terre ».

Hé bien, moi je ne crains pas de lancer la bombe et de faire sauter le couvercle du secret. Je dévoile publiquement les secrets de l'USAF, et pour pasticher Frank Edwards je conclus :

Flying saucers crashes are monkey business.

Dominique Caudron.

Ce schéma montre les phases principales de l'observation de Rik de Proost à Arendonk.

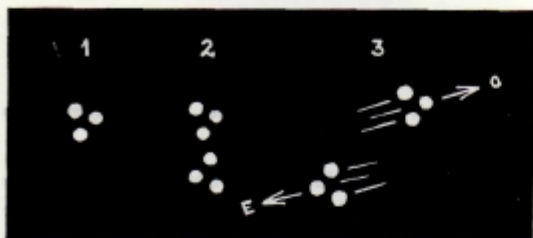


dizaine de minutes lorsqu'il aperçut en direction du nord-est une formation triangulaire de trois points lumineux blancs légèrement orangés qui l'intrigua. Chaque point avait l'aspect d'une grosse étoile et était de forme légèrement ovale. Ils étaient en mouvement et se rapprochaient l'un de l'autre en suivant une trajectoire rectiligne les menant respectivement vers le centre du triangle. D'après le témoin, qui a déjà pu observer le passage de satellites, ils avaient une vitesse plus lente que celle de Skylab par exemple, toutefois, faute de repères, il ne put estimer leur altitude. Finalement les trois points se confondirent en un seul qui cette fois avait une coloration orangée plus prononcée puis, brusquement, ce dernier disparut comme une lampe qu'on éteint. L'observation dura moins de cinq minutes (Enquête de Jozef Van Camp).

15) 16 mai 1973, 22 h 30, Koekelberg (Bruxelles).

C'est depuis la terrasse de son domicile que par hasard en regardant le ciel nocturne, Mme M.J. Léonard aperçut un groupe de trois points lumineux rouges foncés à une élevation de 45° en direction de l'ouest. La taille apparente de cette formation triangulaire équivalait approximativement un huitième de la pleine lune. Brusquement, une autre formation de trois points lumineux rouges eux aussi apparut exactement en dessous du premier groupe et cela instantanément telle une lampe qu'on allume. Durant une minute environ, les deux groupes restèrent immobiles côte à côte dans le ciel puis ils se mirent en mouvement pour s'éloigner l'un de l'autre en progressant très lentement dans des directions opposées. Un triangle de points rouges partit sans hâte vers l'ouest tandis que l'autre se dirigea à très faible allure également vers l'est. Chaque groupe laissait derrière lui une légère traînée lumineuse blanche et comme leur vitesse était très lente, Mme Léonard put les observer tout à loisir durant cinq à six minutes encore avant qu'ils ne disparaissent

Reconstitution des formations triangulaires observées à Koekelberg le 16 mai 1973 par Mme Léonard.



chacun à un horizon opposé. Les deux formations triangulaires évoluaient en position horizontale en suivant des trajectoires rectilignes; la couleur rouge de chaque point était identique ainsi que leur luminosité et leur contour était bien net. Aucun bruit ne fut perçu (Enquête de Henri Depieux).

16) 9 juillet 1973, 21 h 30, Roosdaal (Brabant).

M. et Mme Raeymaekers de Bruxelles avaient passé la journée en compagnie de quelques amis qui avaient une caravane au terrain de camping de Roosdaal. C'était la fin d'une belle journée d'été, le soleil était déjà couché mais les premières étoiles n'apparaissaient pas encore dans le ciel serein. Soudain l'attention du petit groupe fut attirée par trois boules lumineuses très blanches d'un diamètre inférieur à celui de la pleine lune qui se tenaient immobiles en direction de Liedekerke (soit vers le nord) à une élévation approximative de 30° et plus loin qu'une rangée d'arbres se trouvant à environ un kilomètre des témoins. Au début ils crurent qu'il s'agissait des phares d'un avion qui se dirigeait vers eux mais bien vite ils constatèrent qu'aucun bruit n'était perceptible et qu'ils ne remarquaient aucun mouvement. Comme ils s'interrogeaient sur la nature de cet étrange phénomène lumineux, les trois sources de lumière démarrèrent brutalement vers l'est à une vitesse fulgurante en montant dans le ciel selon un angle de 45° environ et en ne laissant qu'une traînée lumineuse derrière elles tant la vitesse était grande. Toute la scène ne s'était déroulée qu'en un laps de temps de 45 sec. tout au plus (Enquête de Robert Thiry).

17) 16 septembre 1973, vers 23 h 00, Couillet (Hainaut).

Cette observation a déjà été relatée en détail dans la rubrique « Nos enquêtes » de la revue du mois d'août 1975. Nous ne reprendrons ici qu'une partie de l'ensemble de ce témoignage

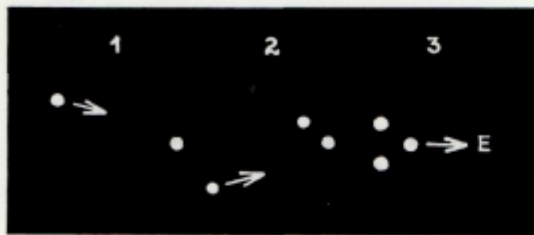
qui fait état d'une formation de trois disques lumineux.

Initialement le phénomène débuta vers 22 h 30 quand depuis Marcinelle, M. et Mme Dumont assistèrent aux évolutions d'un groupe de six disques lumineux qui apparaissaient puis disparaissaient derrière un nuage qu'ils illuminaient alternativement. Ce manège allait durer une trentaine de minutes. Une fois rentrés chez eux, M. Dumont resta seul sur le pas de sa porte et continua à observer le ciel en direction du sud-est en espérant revoir le curieux ballet aérien auquel il venait d'assister avec sa femme.

Son attente fut récompensée car bientôt il put repérer à nouveau une vive lueur qui filtra au-dessus et au-dessous d'un nuage isolé dans le ciel. Puis, tout comme une demi-heure plus tôt, trois disques lumineux et non plus six émergèrent du nuage. Disposés en triangle, ils étaient très lumineux et de teinte jaunâtre « comme la lune » et chacun d'eux avait une taille valant environ un sixième du diamètre de la pleine lune. Tout d'abord ils s'élevèrent lentement au-dessus du nuage, marquèrent ensuite un temps d'arrêt, puis redescendirent toujours aussi lentement pour se cacher derrière lui. La masse nuageuse s'illumina à nouveau en laissant filtrer une lueur plus vive vers le haut et vers le bas puis, quelques instants plus tard, les trois disques réapparurent comme précédemment mais cette fois, après avoir marqué un temps d'arrêt, ils se déplacèrent latéralement vers la gauche jusqu'à l'extrémité du nuage où ils s'arrêtèrent une nouvelle fois. Ensuite, ils repartirent en sens inverse et rebroussèrent chemin jusqu'à l'autre extrémité du nuage qu'ils ne dépassèrent pas. Nouvelle manœuvre à contresens mais jusqu'à mi-parcours cette fois puis descente lente derrière le nuage où ils se cachèrent durant quelques secondes. Nouvelle illumination du nuage avec diffusion de lumière vers le haut et le bas et quelques instants plus tard les trois disques réapparaissaient pour répéter les manœuvres déjà décrites en tous points.

Ce manège allait se reproduire cinq ou six fois de suite durant près d'une demi-heure. A la dernière apparition, il n'y eut plus qu'un seul disque lumineux mais d'un diamètre beaucoup plus grand qui s'éleva verticalement à une vitesse foudroyante pour disparaître définitivement (Inforespace n° 22. pp. 8-11).

Les différentes phases de l'observation faite par M. Sanglier à Soignies le 14 février 1974.



18) 14 février 1974, 03 h 15, Soignies (Hainaut).

Ce matin-là, M. Guy Sanglier devait quitter son domicile de très bonne heure et ayant achevé son petit déjeuner, il alla sur la terrasse jeter des miettes de pain aux oiseaux comme il le fait tous les jours depuis des années. C'est à ce moment que son attention fut attirée par un petit point lumineux très blanc de la taille d'une grosse étoile à plus ou moins 40° d'élévation en direction de l'ouest-nord-ouest. Ce point était animé d'un mouvement rectiligne uniforme et progressait à une vitesse plus rapide que celle d'un gros jet volant à haute altitude. Il se dirigeait vers le témoin, passa quasi au zénith, puis s'arrêta brusquement à environ $85'$ d'élévation à l'est de l'observateur.

Intrigué, M. Sanglier continua à scruter le ciel et vit bientôt un deuxième point lumineux semblable au premier à 45° d'élévation en direction de l'ouest-sud-ouest. Le nouveau venu parcourut le ciel à une vitesse comparable à celle du premier, passa également presque à l'aplomb du témoin pour stopper aussi brusquement à un ou deux degrés au sud du premier qui était toujours immobile.

Environ 15 à 20 secondes après l'arrêt de cette deuxième lumière, un troisième et dernier point lumineux semblable aux deux premiers, et qui se trouvait à quelques degrés à l'est de ceux-ci, se mit en mouvement vers l'est suivi à une fraction de seconde par les deux autres. Les trois points gardèrent alors leur position respective formant ainsi un triangle pratiquement équilatéral de quelques degrés de côté. La trajectoire semblait rectiligne et la vitesse, peu élevée au départ, paraissait augmenter constamment, de même que l'intensité lumineuse de chaque point. En moins de dix secondes la formation triangulaire disparut à la vue du témoin en direction de l'est. Un contrôle auprès de l'Institut d'Aéronomie Spatiale permit d'être assuré qu'aucun satellite ni fusée

ne pouvait être observé à ce moment-là dans le ciel de Soignies (Enquête de Philippe Beerten).

19) 14 avril 1974, vers 22 h 00, Rivière (Prov. de Namur).

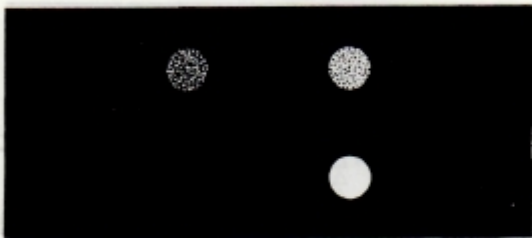
Cette observation fut l'avant-dernière d'une suite de douze cas qui se déroulèrent dans la soirée du dimanche 14 avril et dont la relation complète a déjà été donnée dans la revue d'avril 1975. Rappelons ici ce qui se passa à Rivière ce soir-là car ce fut le seul témoignage de cette série qui décrit une formation de trois lumières disposées en triangle.

Mme Laffineur, une personne encore très alerte et vive d'esprit malgré son grand âge (85 ans) se trouvait dans sa chambre à coucher située au premier étage et s'apprêtait à se mettre au lit. Contrairement à l'habitude de la plupart des gens, elle se dirigea vers la fenêtre qui donne sur toute la vallée de la Meuse pour ouvrir les rideaux. C'est alors que vers l'est elle aperçut à travers la vitre, trois lumières en formation triangulaire sur la droite. Ces trois points lumineux qui formaient un triangle plus petit que la pleine lune se trouvaient à environ 10° d'élévation de l'autre côté du fleuve au-dessus de la colline de la rive droite. Ils suivaient une trajectoire rectiligne en direction de Namur dont l'orientation approximative était sud-sud-est nord-nord-ouest. La vitesse était constante et lente, plus lente qu'un avion selon le témoin. La formation triangulaire était composée de deux points avançant de front, le troisième se trouvant légèrement en recul. Aucune pulsion ni clignotement n'étaient perceptibles et Mme Laffineur insista sur le fait que pour elle ces trois lumières ne correspondaient à aucun objet connu. Le témoin n'ayant pas une bonne notion du temps écoulé, il ne lui a pas été possible de préciser la durée totale de l'observation. On peut toutefois penser que le phénomène a été aperçu durant un peu plus d'une minute (Inforespace n° 20, pp. 26-33).

20) 9 septembre 1974, vers 1 h, Marcinelle (Hainaut).

Nous revenons dans la banlieue sud de Charleroi où M. et Mme Dumont avaient un an plus tôt observé un ballet aérien de six puis de trois disques jouant avec les nuages. Cette fois c'est M. Jean Wattiaux qui depuis son appartement du

Reconstitution de l'observation de M. Wattiaux au moment où les cercles lumineux commençaient à s'estomper dans le ciel de **Charleroi**.



neuvième étage d'un building situé dans le parc de «La Villette » (1) aperçut, par la grande baie vitrée qui s'ouvre sur un large panorama de la ville industrielle, trois disques parfaits immobiles dans le ciel. D'emblée, M. Wattiaux, qui est bon observateur et qui de plus est passionné par l'astronomie, se rendit immédiatement compte qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène de réfraction lumineuse tel qu'un parasélène. Il situa la formation triangulaire à une élévation de 15° en direction de la « Ville Haute » (vers l'est-nord-est).

Chaque cercle de couleur coquille d'œuf avait une dimension légèrement inférieure à la pleine lune, le contour en était bien net et leur luminosité n'était pas rayonnante. Celle-ci ne pouvait en aucun cas être comparée aux rougeoiements émis par les convertisseurs des aciéries proches. Les trois disques formaient un triangle rectangle renversé dont le sommet se trouvait du côté droit.

C'est progressivement et par étape que la formation lumineuse a disparu sans pour autant changer de place. Tout d'abord le premier cercle de gauche limitant la base du triangle rectangle a pâli peu à peu suivi par le deuxième cercle qui s'estompa à son tour. Le troisième se trouvant en dessous du deuxième a mis plus de temps que les deux autres et il fut le dernier à disparaître dans le ciel. La durée totale de l'observation fut de quatre à cinq minutes tout au plus.

Le témoin fit part de son témoignage au journal « La Nouvelle Gazette » qui en publia le compte rendu dans l'édition du 11 septembre 1974. Notons enfin que cette observation eut lieu exactement la veille d'une série impressionnante d'événements remarquables qui se déroulèrent dans la soirée du 10 septembre et dont nous vous avons déjà fourni un rapport détaillé dans le n° 30 du mois de novembre 1976 (Enquête de M. et Mme Abrassart).

21) 20 septembre 1975, vers 21 h 30, Etterbeek (Bruxelles).

Ce cas s'inscrit dans un groupe d'observations qui toutes eurent lieu en moins de 24 heures dans la région bruxelloise. Le détail de ces différents cas fut déjà publié dans la revue du mois de mai 1977. Rappelons brièvement ici l'observation de M. R.V. qui fait état d'une formation triangulaire de trois objets lumineux.

En compagnie d'un ami, le témoin se trouvait dans son jardin en train d'observer la lune avec une paire de jumelles. Subitement il aperçut trois boules lumineuses identiques qui à très grande vitesse semblaient tomber en chute libre dans sa direction. Tout allait se dérouler très vite : après deux secondes à peine, la formation triangulaire fut cachée par un arbre du jardin et comme le témoin se déplaçait rapidement vers la gauche, il les vit réapparaître en suivant cette fois un autre cap, laissant supposer qu'elles avaient obliqué à angle droit. Soudain la formation éclata, deux boules changèrent de cap brutalement et montèrent à toute allure dans le ciel tandis que la troisième poursuivait la trajectoire initiale de la formation. Puis, une seconde plus tard, elles modifièrent une fois encore leurs trajectoires brutalement et se regroupèrent à nouveau en formation triangulaire et s'éloignèrent plus ou moins en direction du sud. Ces trois boules avaient des contours assez nets et une dimension apparente légèrement inférieure à la pleine lune. La couleur uniforme de chacune était blanchâtre, ton « coquille d'œuf », et aucun changement de couleur n'a été remarqué. Toutes ces manœuvres acrobatiques se sont passées dans le silence le plus total (Inforespace n° 33, pp. 10-13).

22) 18 février 1976, 22 h 20, Vilvorde (Brabant).

Comme à son habitude vers cette heure-là, M. Henri Drago (30 ans) sortit son chien dans les rues peu éclairées du quartier de Beauval où il réside. Machinalement il leva les yeux vers le ciel partiellement nuageux et remarqua pratiquement à sa verticale, trois objets de forme lenticulaire aux contours nets qui émettaient une lumière rose pâle non aveuglante. Ils étaient disposés en

1. Rappelons ici que le parc de « La Villette » fut le théâtre d'une observation rapprochée très intéressante le 21 avril de la même année (voir Inforespace n° 21. pp. 30 - 42).

Tableau I

N°	Date	Heure	Lieu	Té- moins	Durée	Orien- tation	Formation	Vi- tesse	Couleur	Bruit
1.	03.04.59	22 h 40	Kapellen	+ ^{rs}	2 min.	O	△△△	—	orange	—
2.	18.12.66	21 h 46	Anvers	1	—	NO	—	—	gris clair	—
3.	21.04.68	21 h 30	Laeken	1	—	—	—	—	—	nul
4.	— .07.69	20h30 - 22h00	Corbion	2	—	—	* △ *	L & R	—	—
5.	20.10.71	18 h 25	Deurne	2	qlq min.	E-0	△△△	—	rouge	—
6.	— .10.71	- 21 h	Yvoz-Ramet	1	2 sec.	SO-NE	△△△	—	blanc	nul
7.	— .01.72	+ 20 h	Laeken	1	qlq sec.	S	△△△	—	blanc	nul
8.	06.02.72	20h45 - 20h50	Berchem-Sté A.	8	10 à 30 sec.	NO-SE	△△△	L	feu	nul-léger
9.	04.07.72	21h50 à 22h45	Prov. L. N. et H.	59	variable	± E-0	△△△	L	blanc	nul
9 ¹ .	04.07.72	+ 22 h 15	Chapelle-l-H.	2	—	SSE	△△△	—	blanc	nul
10.	08.07.72	21 h 15	Lamonnville	23	3 min.	S	△△△	L	blanc/rouge	nul
11.	14.07.72	22h30 / 23h00	Liège	6	2 min.	NO-SE	△△△	R	orange	nul
12.	— .07.72	23 h 15	Duinbergen	1	± 10 sec.	ENE-OSO	△△△	R	blanc	nul
13.	24.08.72	21 h 24	Irchonwelz	1	30 sec.	SO-NE	△△△	R	blanc	nul
14.	13.02.73	20 h 00	Arendonk	1	5 min.	—	* △△	L	blanc/orangé	nul
15.	16.05.73	22 h 30	Koekelberg	1	5 à 6 min.	E-O/O-E	△△△	L	rouge foncé	nul
16.	09.07.73	21 h 30	Roosdaal	+ ^{rs}	45 sec.	E	△△△	R	blanc	nul
17.	16.09.73	± 23 h 00	Couillet	1	± 30 min.	SE	△△△	L	jaunâtre	nul
18.	14.02.74	03 h 15	Solignies	1	± 4 min.	E	* △△	R	blanc	nul
19.	14.04.74	+ 22 h 00	Rivière	1	1 min.	SSE-NNO	A	L	—	nul
20.	09.09.74	± 1 h	Marcinelle	1	4 à 5 min.	ENE	△△△	nul	blanchâtre	nul
21.	20.09.75	± 21 h 30	Etterbeek	2	5 à 6 sec.	S	* △ A	R	blanchâtre	nul
22.	18.02.76	22 h 20	Vilvorde	1	± 6 sec.	ENE-OSO	* △△	R	rose	nul
23.	26.02.76	23 h 15	Heusy	1	qlq sec.	E-0	△△△ A	R	bleu	nul

△ = pas de modification; * = transformation; L = lente; R = rapide.

triangle pointe vers l'avant et se déplaçaient à grande vitesse selon une trajectoire orientée de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest. Comme ils allaient être cachés par le coin d'un immeuble, le témoin se mit à courir tout en les tenant à l'œil et c'est alors qu'il remarqua qu'un des trois objets, dont la position se trouvait légèrement en recul par rapport aux deux autres, accéléra vivement vers l'avant comme pour prendre le relais du premier. Arrivé à sa hauteur, il ralentit toutefois et se laissa distancer quelque peu pour reprendre sa place initiale dans la formation. Sur ces entrefaites, M. Drago déboucha sur un rond point où l'éclairage public était plus généreux ce qui l'empêcha de poursuivre son observation. Bien que les lieux étaient à ce moment-là très calmes, aucun bruit ne fut perçu. La durée de l'observation fut d'environ six secondes (Enquête de Robert Thiry).

23) 26 février 1976, 23 h 15, Heusy (Prov. de Liège).

C'est en se penchant à la fenêtre de sa chambre que le jeune X (17 ans) (2) aperçut une formation de trois objets lumineux traversant le ciel à une vitesse fulgurante. Bien que l'observation fut extrêmement brève, le témoin put néanmoins dis-

tinguer la forme de chaque objet. Ils avaient tous une forme elliptique constituée d'une couronne lumineuse d'une couleur bleue fluorescente qui entourait une zone centrale plus opaque. Le plus grand diamètre de chaque ellipse équivalait presque la taille de la pleine lune, le plus petit étant égal au tiers de celui-ci. Chaque objet était entouré d'une sorte de brouillard qui reflétait la luminosité diffusée par les couronnes de lumière bleue. Les trois objets formaient un triangle dont la pointe était dirigée dans le sens de la marche. Placés tous trois dans la même position, le petit axe de chaque ellipse était parallèle à celui de la trajectoire rectiligne qui devait approximativement être orienté d'est en ouest. Très rapidement les trois anneaux lumineux furent cachés par des arbres et les toits des maisons voisines et même en se penchant plus encore, le témoin ne put poursuivre son observation. La fenêtre étant ouverte, il constata qu'aucun bruit n'était perceptible (Enquête de Marcelle Joiret).

Commentaires

En analysant le tableau I qui récapitule toutes les observations de formations de lumières en triangle faites en Belgique, une première constatation peut d'emblée être mise en évidence. On remarque en effet que la grande majorité de tous ces cas ne tient que dans une tranche horaire relativement restreinte qui s'étale que sur un peu plus

2. L'identité de ce témoin est connue de la SOBEPS, mais son témoignage ayant suscité quelques moqueries dans son entourage, il réclame depuis l'anonymat le plus strict.

Les grands cas mondiaux

Une nuit de terreur à Kelly (2)

de trois heures, exactement entre 20 et 23 h 15. Seules trois observations ont été faites en dehors de ces heures : une à 1 h du matin, une autre à 3 h 15 et la dernière à 18 h 25. La durée de quasi toutes ces observations varie entre quelques secondes seulement et cinq minutes environ; il n'y a qu'un seul témoin qui bénéficia d'un temps d'observation nettement plus long, celle-ci s'étant à peu près déroulée durant une demi-heure (cas n° 17).

Quant aux trajectoires, on constate qu'elles empruntent la plupart des directions de la rose des vents, remarquons toutefois qu'il y a une légère prédominance de trajectoires qui sont orientées d'est en ouest (cas n° 5, 9, 23 et partiellement 15) ainsi que deux autres qui sont presque pointées dans cette même direction (cas n° 12 et 22, ENE-OSO).

Toutes les formations observées, sauf une (cas n° 20), étaient en mouvement et la majorité de celles-ci présentaient trois objets lumineux qui sont toujours restés en triangle sans modifier leur position les uns par rapport aux autres. Ceci laisserait éventuellement croire qu'il pourrait s'agir de trois feux disposés en triangle sur un objet sombre qui n'aurait jamais été distingué par les divers témoins mais insistons bien que rien ne permet de confirmer cette hypothèse. Par contre, il ne fait aucun doute que dans les autres cas, il s'agissait bien de lumières totalement indépendantes les unes des autres qui tantôt se déplaçaient en formation, tantôt poursuivaient des trajectoires tout à fait différentes en brisant alors la figure triangulaire. En général, la plupart des formations triangulaires en mouvement progressaient pointe vers l'avant; il n'y a que deux témoignages (cas n° 1 et 19) qui précisent que c'étaient deux objets lumineux qui avançaient de front suivis par un troisième.

Dans la majorité des cas — une dizaine — les lumières étaient de couleur blanche, dans deux cas elles étaient jaunâtres, deux autres rouges et ensuite nous trouvons des descriptions de bleu, de rose ou de gris.

Soulignons enfin que quasi tous les comptes rendus précisent que les formations triangulaires évoluaient sans émettre le moindre bruit, seule une partie des témoins du cas n° 8 ont perçu un très faible son au passage des trois lumières qui survolèrent Berchem-Ste-Agathe.

Jean-Luc Vertongen.

Enquête nocturne, du 21 août à 23 h au 22 août à 02 h.

Tout le monde est d'accord sur le fait que la frayeur des Sutton était extrême et véritable. Le chef Greenwell estimait que la cause de cette peur n'était pas ordinaire et que les Sutton n'étaient pas gens à faire volontiers appel à la police. Leur réaction normale est de prendre leur fusil, et c'est l'inefficacité de leurs armes qui les a conduit à avoir recours à la police. Il existe une preuve matérielle que cette peur n'était pas feinte : Billy Taylor, probablement, est revenu à la ferme dans une voiture où se trouvait un enquêteur. Celui-ci observa non seulement que Taylor était pâle et au bord de la crise de nerfs, mais il remarqua le battement du pouls sur une artère du cou et il le chronomètre : 140 par minute, soit à peu près le double de la normale.

Les policiers furent suffisamment impressionnés par le comportement des Sutton pour agir immédiatement. Ils alertèrent leur chef qui était chez lui, la police d'état à Madisonville, le sheriff du comté et le photographe du journal local, le « Kentucky New Era ». De différents points, ces gens convergèrent vers Kelly, avec en plus des policiers militaires de Fort Campbell et même un ou deux badauds.

C'est pendant cette période que s'est produit l'étrange incident des météores. Un policier de l'état a raconté qu'à mi-chemin vers Kelly, il avait entendu passer au-dessus de lui plusieurs météores qui faisaient un bruit comme un tir d'artillerie ou un miaulement. Il en avait vu deux qui venaient du sud-ouest dans la direction de Kelly. Au début, ce policier affirma que ce n'étaient pas des météores ordinaires car ils étaient plus gros et plus lumineux que les Perséides qu'il avait observés ce même mois, sans compter le bruit qu'ils faisaient : mais dans la suite, comme d'habitude, il se rétracta.

Quand tout le monde fut rassemblé, les Sutton refusèrent de rentrer dans la maison avant que les policiers l'aient complètement fouillée. Donc, le premier examen des lieux fut fait en l'absence des habitants. Discrètement, Greenwell rechercha des traces de beuverie, mais en vain. Plus tard, Mme Lankford déclara qu'on n'admettait pas d'alcool à la ferme. L'atmosphère était étrange et tout le monde avait les nerfs tendus. Quand quelqu'un marcha sur la queue du chat et que

celui-ci cria, tous les hommes dégainèrent leur revolver à l'instant !

A l'extérieur de la clôture, à peu près là où un des êtres avait été renversé par un coup de feu. on découvrit dans l'herbe une tache lumineuse d'environ 50 cm de diamètre. De l'intérieur de la clôture, la tache n'était visible que sous un certain angle, mais de près on ne voyait pas de différence dans le gazon. Greenwell a déclaré que le contraste entre la tache et son entourage était net, comme celui des lignes de niveau brun pâle sur le papier blanc d'une carte. A part cela, on n'a rien trouvé, ni empreintes, ni soucoupe, ni surtout « petits hommes »; mais il est probable que personne n'a osé aller jusqu'au ravin pendant la nuit.

Peu à peu, les policiers s'en allèrent et vers deux heures du matin. les Sutton étaient de nouveau seuls, essayant de dormir. Les bois, les champs et le jardin étaient de nouveau sombres.

Et les petits hommes revinrent.

Deuxième visite, lundi, de 02 h 30 à l'aube

Nous sommes moins bien renseignés sur le retour des petits êtres que sur leur première visite. Mme Lankford s'était couchée, la tête vers la fenêtre. et toutes les lumières étaient éteintes. Elle essayait de dormir quand elle aperçut une lueur à la fenêtre. L'humanoïde semblait avoir tourné autour de la cheminée, il avait mis ses mains griffues sur le moustiquaire et regardait silencieusement dans la pièce. Mme Lankford détourna son regard et regarda de nouveau à trois reprises pour s'assurer qu'elle n'avait pas la berlue et elle appela doucement la famille. Lucky se leva immédiatement et prit son fusil. Malgré les objurgations de sa mère, il tira sur l'être. C'est peut-être ce coup de feu qui endommagea le châssis de la fenêtre, mais il n'eut aucun effet sur le visiteur, pas plus que les autres coups de feu qui furent encore tirés pendant cette seconde visite. C'est environ une demi-heure avant le lever du soleil, c'est-à-dire vers 04 h 45 qu'un de ces êtres fut aperçu pour la dernière fois.

Les enquêtes

Peu après le lever du soleil Lucky et J.C. Sutton

et O.P. Baker s'en allèrent à Evansville (Indiana), à 135 km au nord, pour emprunter un camion et Billy Taylor partit à la chasse avec un voisin. Les quatre femmes restèrent à la maison. Les enquêteurs revinrent bientôt et se remirent à fouiller et à questionner, sans plus de succès que pendant la nuit. D'autres enquêteurs vinrent de Fort Campbell et de l'aérodrome civil de Louisville. On ne sait pas comment toutes ces enquêtes furent menées, mais on sait bien ce qui n'a pas été fait : on n'a pas empêché l'accès à la moindre surface de l'endroit pour protéger d'éventuelles empreintes: on n'a rien fait pour recueillir les douilles dans la maison et autour d'elle: on n'a pas utilisé de compteur Geiger sur le terrain.

Pendant ce temps, les « media » se mirent en marche et les reporters commencèrent à se montrer, et même à Evansville, le journal « Evansville Press » découvrit les trois hommes de Kelly et les photographia. Puis, au fur et à mesure que la nouvelle se répandit, les badauds se mirent à envahir les lieux. La vieille route de Madisonville fut rapidement bouchée par les voitures. Les gens se promenaient partout, entraient dans la maison, posaient des questions, prenaient des photos, plaisantaient et riaient. Cette horde grandissait de plus en plus et cette invasion fut bien pire que celle des petits humanoïdes. Mme Lankford a déclaré qu'un de ces visiteurs était allé au ravin d'où il avait rapporté un objet, mais elle ne savait pas qui c'était et ne se souvenait pas de l'objet qu'elle avait vu.

Le technicien-annonceur Bud Ledwith, de la station de radio WHOP à Hopkinsville, était en congé ce lundi. Ayant appris l'incident de Kelly, il pensa aux portraits-robots utilisés par la police et, comme il savait dessiner, il se rendit chez les Sutton. Suivant pas à pas les indications des trois femmes qui avaient vu les humanoïdes, il dessina l'aspect de ces êtres. Le portrait fut suffisamment détaillé pour que Mme Lankford refuse à la fin d'encore le regarder. Le soir, quand les hommes rentrèrent d'Evansville, ils firent à ce dessin quelques retouches mineures dont la principale est que pour eux le menton était rond et non triangulaire.

Ces six personnes n'ont jamais varié dans leurs témoignages et les enquêteurs ont été impressionnés par leur air de sincérité. Quant à Billy Taylor, mises à part les enjolivures dont il agrè-

Trois reconstitutions des créatures vues à Kelly et dessinées par Bud Ledwith un jour après l'incident. Le dessin de gauche est basé sur le témoignage des trois femmes, celui du centre a été réalisé d'après la description de Billy Ray Taylor et le dernier d'après le témoignage des autres hommes de la ferme (Doc. I.U.R.).

mentait ces récits et ces indications pour le portrait, le fond de ses déclarations coïncide exactement avec celles des six autres. En outre, ces différents témoins n'avaient certainement pas eu l'occasion de se concerter avant de parler aux enquêteurs.

Le mardi et les jours suivants, la foule des curieux continua à harasser les Sutton. Ceux-ci appelèrent plusieurs fois la police de l'état qui fit évacuer les voitures, mais la foule se reformait immédiatement. Un panneau interdisant l'entrée ne servit à rien et quand les Sutton voulurent faire payer l'entrée, cela ne leur rapporta pas un sou. mais leur donna la réputation d'avoir monté l'affaire de toutes pièces pour gagner de l'argent.

Dans le cas de Kelly, la relation entre les humanoïdes et l'OVNI qui les aurait amenés n'a aucune consistance. Il y a bien le témoignage de Taylor, auquel personne n'a prêté attention, mais personne n'est allé voir au ravin. Il y a quelques témoignages d'objets lumineux traversant le ciel dans les environs cette nuit-là, mais il n'est pas sûr qu'il s'agissait d'OVNI et non de vrais météores. Enfin, un voisin habitant à 400 m au nord des Sutton a déclaré à l'ami avec qui Billy Taylor a chassé le lundi, que le dimanche soir, entre 19 h 30 et 20 h, il avait vu des lumières se déplacer dans les champs derrière la ferme et avait pensé que les cochons s'étaient enfuis et que les Sutton les rassemblaient.

Appréciation des preuves

La plupart des gens sont restés sceptiques devant le récit des Sutton et leur raison principale est l'absence complète de preuves tangibles. Examinons leurs critiques.

Il n'y avait pas d'empreintes de pas. Cette critique est sans valeur puisque le sol était extrêmement dur et les « petits hommes » pratiquement sans poids. Bud Ledwith est allé dans le ravin et a essayé de marquer le sol en frappant du talon le plus fort qu'il pouvait, mais sans résultat.

Il n'y avait pas de traces sur le toit. On aurait vu des traces de pas sur le toit poussiéreux, mais les fins traits laissés par une serre traînée légèrement sur la tôle ont aisément pu passer inaperçus.

Il n'y avait pas de sang. On pouvait s'y attendre



puisque les êtres étaient invulnérables aux coups de fusil. La seule trace qui puisse se rattacher à une « blessure », c'est la tache fluorescente dans le gazon où un des êtres avait été renversé.

Aucun humanoïde n'a été vu par les enquêteurs.

Ces êtres semblaient excessivement sensibles à la lumière puisque les faibles ampoules de la ferme et les lampes de poche suffisaient à les repousser. Leurs yeux n'avaient ni iris, ni paupières et on ne les a vus tourner ni les yeux ni la tête. Leur seule réaction à une lumière trop vive était donc de lui tourner le dos et de fuir. Voyant approcher les enquêteurs, grands phares allumés, ils peuvent avoir disparu dans les bois ou être montés dans les érables. Ils ont pu passer d'autant plus facilement inaperçus qu'ils n'étaient probablement pas plus de trois, et peut-être même deux.

On n'a pas vu l'OVNI. Etant par définition un objet volant, on ne peut pas s'étonner que pendant les enquêtes, l'OVNI soit resté en l'air. On peut faire toutes sortes d'hypothèses sur son comportement, mais de toute façon, son absence apparente ne prouve rien.

Il n'y avait aucun signe d'atterrissage. Soit, mais rien n'impose que l'OVNI ait réellement atterri. Il y a de nombreux cas de rencontres rapprochées où l'OVNI planait sur place à un mètre ou deux du sol, les occupants n'ayant aucune difficulté à sauter hors de l'engin ou à y rentrer. En ce qui concerne l'absence d'herbe brûlée, rien ne prouve que le fonctionnement du système de propulsion de tous les OVNI doive se traduire par l'émission de chaleur dans l'espace survolé par l'appareil. Ces dernières critiques montrent simplement que les sceptiques n'étaient pas au courant de la question.

On n'a trouvé que quelques douilles. On en a vu deux ou trois à la porte d'entrée et trouvé une

dans le living le lendemain. Quelques plombs ont été retirés du châssis de la fenêtre à côté de l'âtre. C'est maigre par rapport à la déclaration de J.C. Sutton, affirmant avoir utilisé quatre boîtes de munitions (200 cartouches) ! Le fait qu'on a trouvé des douilles est plus important que leur nombre étant donné qu'on n'a pas essayé de les rassembler ni d'établir le nombre de coups tirés par chaque homme.

Donc, certains arguments des sceptiques auraient pu être levés si l'enquête avait été mieux conduite: d'autres, comme les traces, ne devaient pas exister nécessairement et d'autres enfin comme le sang et les empreintes ne devaient pas exister du tout si les témoins avaient dit la vérité.

Les trous dans la moustiquaire. Il y avait trois sortes de trous : des trous de grandeur variable où les fils manquaient et ceux du pourtour étaient rouillés: plusieurs petits trous où les fils étaient coupés et leurs extrémités pliées vers l'extérieur et deux trous plus grands (dimensions entre 2 et 5 cm) où les fils brisés étaient également pliés vers l'extérieur. Les premiers étaient dus à la rouille; les seconds au passage des balles de la carabine .22 et les plus grands au passage de la charge groupée des fusils de chasse. On a prétendu que ces trous avaient été faits artificiellement pour appuyer la mystification. Or, si on essaye de faire un trou dans ce treillis avec un crayon, par exemple, on constate que les fils ne cassent pas, mais s'écartent pour contourner le corps étranger. Donc, les petits trous semblent bien avoir été faits par les balles de .22. La controverse la plus vive concerne un des grands trous, dont le contour est un peu anguleux. On a affirmé qu'il avait été pratiqué avec un tuteur à tabac, c'est-à-dire un bâton taillé en longue pyramide à une extrémité. Or, les mailles du treillis sont beaucoup plus fines qu'une pointe de tuteur et si on avait voulu enfoncer ce dernier, on aurait arraché la toile métallique de son cadre ou on aurait au moins causé d'importantes déformations à l'endroit des clous de fixation. On n'a rien constaté de semblable et surtout, aucun sceptique n'a essayé de pousser un tuteur à travers la toile pour prouver sa théorie. On peut donc croire que ces trous résultent bien de la décharge des fusils de chasse, le contour anguleux provenant du fait que la trame elle-même est carrée.

Standing et réputation de la famille. Certes, les

Sutton vivaient d'une ferme assez pauvre, mais ils n'étaient ni des miséreux ni des culs-terreux. Ils achetaient la ferme au moment de l'incident et avaient acquis du matériel agricole par mensualités. Les enfants étaient sains et bien soignés. Plusieurs membres de la famille vivaient ou travaillaient en ville et Mme Lankford allait au temple. Cependant, leur niveau était moindre que celui de la plupart des enquêteurs et des citoyens: d'où le préjugé défavorable de ceux-ci.

Ils ont exigé un droit d'entrée. Cela ne signifie pas qu'ils aient monté l'affaire pour gagner de l'argent. S'ils l'avaient fait, les hommes ne se seraient pas absentés toute la journée du lundi. Ils ont apposé ces pancartes pour essayer de se débarrasser de la foule qui les tourmentait ou pour en tirer au moins une petite compensation.

Ils ont changé leurs récits dans la suite. Aucun des deux sceptiques qui ont présenté cet argument n'a été capable d'en donner un exemple précis.

Pourquoi cela est-il arrivé à Kelly ? Les ufonautes étant certainement intelligents, pourquoi atterrir à Kelly alors qu'il y a tant d'endroits où vivent des gens supérieurs, des savants éminents, etc ? Voilà un curieux argument. Que savons-nous des motifs qui guident les ufonautes et que savons-nous de ce qu'ils savent de nous ? L'argument : « Ils n'auraient pas dû aller chez les Sutton, donc ils n'y sont pas allés » ne fait guère honneur à la dialectique humaine.

Les théories des sceptiques

Si on admet que les Sutton n'ont pas vu les « petits hommes », il faut alors au moins trouver une théorie qui explique leur arrivée au bureau de police sous le coup d'une frayeur intense. Les sceptiques proposent diverses explications qui se rattachent principalement à trois types : erreur, hallucination ou mystification.

Théories basées sur une erreur

On a suggéré que des pièces de métal auraient pu être empilées derrière la maison et que sous le faisceau d'une torche électrique, on aurait cru voir là un humanoïde. On a d'ailleurs trouvé un bout de feuille d'aluminium près du jardin, le mardi matin. Il n'avait d'ailleurs pas été vu par les enquêteurs. Cette pile ou ce morceau de métal

Lucky Sutton et Billy Ray Taylor photographiés à l'entrée de la maison. C'est là qu'un des êtres accroché à l'auvent tenta de toucher Billy Taylor à la tête (Doc. Kentucky New Era).



se serait donc promené autour de la maison, aurait couru dans les herbes, flotté dans l'air et regardé par les fenêtres ! Le sceptique qui proposait cette théorie en semblait lui-même si peu sûr qu'il ajouta : « D'ailleurs, il y avait des singes à quelques centaines de mètres pendant toute la nuit ».

En fait, tard le dimanche, un groupe de camions du cirque King a traversé Hopkinsville et, à quelques kilomètres à l'ouest de la ville, s'est arrêté pour que les chameaux et les chevaux se promènent un peu. On a supposé qu'un des camions, contenant des singes, aurait perdu les autres dans la traversée de la ville et se serait engagé sur la route de Kelly où il se serait lui aussi arrêté pour donner de l'exercice aux singes (tenus en laisse ?). Un ou deux singes se seraient échappés et seraient allés chez les Sutton pour qu'on leur tire dessus pendant toute la nuit.

A part le fait que le cirque a vraiment traversé Hopkinsville, aucune de ces assertions n'est prouvée. En outre, si on accepte la présence de singes, on accumule de pires difficultés car les singes sont poilus, ont une longue queue, sont babillards et saignent et meurent quand ils encaissent des coups de fusil. Aucune erreur ne peut expliquer qu'on puisse les confondre avec les créatures glabres, sans queue, silencieuses et invulnérables vues par les Sutton. D'ailleurs les enquêteurs n'ont vu nulle part la moindre trace de sang.

Théories basées sur une hallucination

Une hallucination interne peut être produite par l'alcool et différentes drogues. Il n'y a aucune preuve de leur usage chez les Sutton cette nuit-là. Une hallucination externe ne peut être produite qu'en état de privation sensorielle complète, con-

dition qui n'a certainement jamais existé à Kelly. Mais on a affirmé qu'un bon conteur peut raconter l'histoire voulue et convaincre ses auditeurs de voir des choses qui n'existent pas. Si même cela est vrai, il faut alors chercher qui parmi les occupants de la ferme était capable d'halluciner tant de gens dans une telle mesure.

Le candidat évident est, bien entendu, Billy Taylor. Cependant, précisément parce qu'il aimait enjoliver ses histoires et se mettre en avant, personne ne le prenait au sérieux dans la famille et il est inconcevable qu'il ait pu prendre la moindre influence sur aucun de ses membres, et bien moins encore sur eux tous ensemble.

Lucky Sutton ne connaît que la force, et non les finesses psychologiques; J.C. considérait lui-même la chose comme une plaisanterie, au début. Quant à O.P. Baker à la face de ruminant, on ne peut de toute la nuit lui attribuer un simple mot ou un geste. Les jeunes femmes ne possédaient certainement pas le genre de personnalité voulu et Mme Lankford est de toute la famille la personne dont le caractère est le plus opposé à ce genre de performance.

On n'a pas trouvé la raison pour laquelle l'erreur ou la mystification a commencé, mais on peut encore beaucoup moins bien expliquer pourquoi elle a persisté aussi longtemps dans le tohu-bohu de la soirée et moins encore pourquoi elle a commencé exactement sous la même forme après l'intermède de l'enquête nocturne. De plus, tous ces adultes effrayés ont raconté pratiquement la même histoire et ils s'y sont tous tenus malgré la publicité, les interrogatoires, le ridicule, les insinuations malveillantes. A la fin ils se sont repliés dans un silence rageur qui ne prouve pas leur histoire, mais qui nous éclaire sur leur caractère.

Théories basées sur une mystification

Beaucoup de sceptiques ont cru à une mystification, mais pour en monter une, il faut un motif. Plusieurs ont été suggérés.

Pour se protéger

Cette théorie qui est la plus étonnante veut que les hommes se soient battus à coups de fusil contre des voisins et qu'ils aient monté l'histoire pour justifier les coups de feu et la découverte éventuelle d'une victime. Mais personne ne sait qui sont ces voisins, ni ce qu'ils ont fait pendant qu'on les fusillait. On n'a trouvé aucune trace de

balle venant de l'extérieur, ni leurs pas, ni leurs douilles, ni des taches de sang. En outre, pourquoi inventer une histoire aussi ésotérique alors qu'il leur suffisait de dire qu'ils avaient tiré sur des lapins ou sur un renard. Comment croire que l'histoire inventée ait pu être apprise exactement par cœur par les huit adultes et les trois enfants. Le trait de génie aurait été d'aller chercher la police afin de lui faire découvrir une éventuelle victime. Tout cela n'est guère croyable.

Pour la publicité

Si c'était cela qu'ils cherchaient, la conduite des Sutton est bien incohérente puisque les hommes s'absentèrent toute la journée du lendemain et qu'ils goûtèrent de moins en moins la compagnie des journalistes et des curieux.

Pour le profit

L'absence des hommes le lundi contredit également ce motif. Une des femmes s'en alla à son travail à Hopkinsville et il ne restait à la ferme que les trois enfants et trois femmes qui ne firent rien pour soutirer de l'argent de leurs visiteurs. Et surtout, une de ces femmes est Mme Lankford. Elle constitue un obstacle majeur pour toute mystification, non seulement à cause de son tempérament, mais plus encore en tant que mère des trois petits : peut-on croire qu'elle ait pu participer ou simplement accepter n'importe quel scénario qui avait comme résultat accessoire de rendre ses enfants fous de terreur ?

Pour se moquer du monde

Il est vrai qu'en général les campagnards aiment bien tirer les gens en bouteille, mais quels gens : les vacanciers, les touristes, les citadins qui prennent des airs condescendants. Mais imaginer qu'ils vont, pour le plaisir, déranger en pleine nuit les forces de police de la ville, du comté et de l'état, c'est vraiment trop forcer la note.

Insuccès des théories des sceptiques

Voilà donc les principales théories des sceptiques. Sont-elles convaincantes, fournissent-elles une explication rationnelle de ce qui s'est passé ? Il ne semble pas. Les mystifications manquent de motif, supposent l'inadmissible participation de Mme Lankford et ne rendent pas compte de la réelle frayeur des mystificateurs supposés. Les théories psychologiques n'expliquent absolument pas l'origine, la continuité, l'unanimité et le retour des hallucinations. La théorie des erreurs ne permet

Peut-être le "cadavre" n'en a-t-il effectivement plus pour longtemps ... mais qui sera l'héritier ?

Bertand Méheust a visiblement assez mal pris l'ironie — parfois assez mordante, reconnaissons-le — que nous avons mise dans notre étude consacrée à son ouvrage « Science-fiction et soucoupes volantes » (1) et s'est empressé de nous montrer qu'en fait d'ironie, il n'avait de leçon à recevoir de personne (2). Grand bien lui fasse, mais que nous reproche-t-il exactement ?

D'abord, d'avoir été trop long. Il est peut-être utile de préciser à ce sujet que notre propos, en écrivant ce texte, dépassait celui d'une simple « critique littéraire », qui effectivement n'aurait pas

(suite de la page 26)

pas d'imaginer quel objet ordinaire aurait pu être confondu avec des gnomes luminescents. Si quelqu'un trouvait une théorie qui réponde à toutes ces objections, l'auteur serait heureux de la connaître.

Il reste encore la possibilité que les Sutton aient agi sans rime ni raison, sans but ni excuse. Mais ces gens ne sont pas des insensés; ils sont même très prosaïques, avec les pieds solidement par terre.

En résumé, les arguments invoqués par les sceptiques sont inapplicables aux faits de l'affaire de Kelly. Toute tentative pour reconstruire les événements d'après ces hypothèses conduit à un enchevêtrement d'incohérences et de contradictions.

(à suivre)

Traduction et texte de
Robert J. Stevens.

Erratum

Dans notre n° 48, dans l'article intitulé « Une nuit de terreur à Kelly », il convient d'apporter les deux précisions suivantes :

- p. 34 : la légende de l'illustration est inexacte. Lucky Sutton ne décrit pas ce qu'il a vu lui-même, mais bien ce que Billy Taylor lui a dit avoir vu.
- p. 36 (figure 4) : la représentation de la moitié inférieure du corps du petit humanoïde est tout à fait fantaisiste. C'est la figure 3, p. 35, qui fait foi.

justifié de tels développements. Notre article se voulait plutôt une réflexion sur les thèses défendues par Méheust. Et sa longueur était directement proportionnelle à l'importance des problèmes que soulève l'ouvrage. Si celui-ci n'avait été qu'un de ces pensums alimentaires farcis de répétitions et de naïvetés, comme il en fleurit hélas de plus en plus au rayon « ésotérisme » des librairies, nous ne lui aurions pas consacré une seule ligne. C'est parce que le livre de Méheust est important, qu'il marque une date en ufologie, et que nous reconnaissons l'intelligence et l'originalité des thèses de l'auteur — même si nous sommes loin de partager entièrement celles-ci — que nous nous sommes longuement étendu sur cet ouvrage. De même, c'est parce qu'il s'agit d'un ouvrage fort bien construit que nous avons estimé regrettable qu'il soit entaché de certaines erreurs de fait et que nous avons pris la peine de relever celles-ci (3). Comment Méheust peut-il s'offusquer de cette preuve d'intérêt ? En outre, il nous était revenu que Méheust souhaitait vivement que sa thèse soit largement commentée et discutée. Mais peut-être ne s'attendait-il qu'à un concert de louanges ...

Méheust semble également estimer que nous avons mal lu son livre et que certains de nos reproches sont dès lors en porte-à-faux. Nous pensons plutôt que c'est Méheust qui n'a pas parcouru assez attentivement notre étude : ainsi, nous n'avons aucunement laissé entendre que Méheust voulait réduire les soucoupes volantes à une simple copie de la science-fiction et nous ne lui avons nullement fait le reproche d'avoir éludé la différence d'atmosphère entre science-fiction et OVNI, puisque nous avons écrit (4) que Méheust lui-même attirait l'attention sur cette différence !

1. Jacques Scornaux, Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes, Infoespace n° 45, mai 1979 et 46, juillet 1979.

2. Bertrand Méheust, Le cadavre bouge encore mais c'est bientôt la fin. Infoespace n° 47, septembre 1979, pp. 9-14.

3. Nous maintenons à ce propos qu'il est parfaitement absurde que Michalak soit parti en excursion avec un casque de soudeur sur le visage. Nous maintenons aussi que « Mille Laiz » (la jeune Brésillienne guérie d'un cancer par des extraterrestres) n'a jamais pu être identifiée. Le docteur Fontes a tenté de le faire, mais la mort a interrompu ses recherches. Même l'expéditrice de la lettre racontant cet événement n'a jamais pu être retrouvée... Quant à la soi-disant « prévision » de la fusée gigogne par Cyrano et du sous-marin par Jules Verne, Méheust essaye de se rattraper en prétendant qu'il visait la prévision des performances actuelles de ces engins, et non leur invention elle-même : mais si c'était cela qu'il voulait dire, que ne le disait-il pas ?

4. Infoespace n° 45, mai 1979, p. 22, 2ème colonne.

De même, si Méheust avait lu attentivement notre article sur Cyrano (5), il n'aurait pas écrit que nous consacrons « sept pages à discuter une apparente prédiction de Cyrano comme si le sort de l'ufologie en dépendait », car il aurait constaté que cet article portait sur l'ensemble des éléments qui, dans l'œuvre de Cyrano, présentent un intérêt du point de vue de l'évolution des idées sur la vie extraterrestre, et non sur une ou deux coïncidences (dont la discussion ne prend même pas une page sur les huit que compte en fait l'article).

Ensuite, parce que nous posions en toute innocence la question de savoir si certaines caractéristiques précises des OVNI se retrouvaient ou non, et avec quelle fréquence, en science-fiction, Méheust nous reproche de pratiquer à l'égard de sa thèse le « tout ou rien ». Il nous semble pourtant avoir bien précisé que la coïncidence SF-OVNI était indubitable, mais que l'on pouvait s'interroger sur son **étendue** et sur sa **signification**, et nos questions avaient pour but de tenter de préciser celles-ci. Accepter ou rejeter en bloc et sans inventaire une thèse quelconque est une attitude d'esprit qui nous a toujours été étrangère.

Piqué au vif par nos réflexions critiques, Méheust nous soupçonne d'on ne sait trop quelles noires arrière-pensées et semble chercher d'inexistantes insinuations malveillantes et d'imaginaires procès d'intention derrière les plus ingénus de nos propos. En quoi par exemple la simple constatation qu'il réalisait avec son livre une percée soudaine dans le milieu de l'ufologie, où il était auparavant fort peu connu, **autorise-t-elle** Méheust à penser que nous le tenons pour « suspect » et pour un « faux enquêteur » ? Tout ce qui est excessif étant insignifiant, les réponses de Méheust à certaines de nos critiques ne valent pas la peine que nous continuions à les réfuter une à une. Ce serait gaspiller les colonnes d'Infoespace, qui sont précieuses, et réclamer indûment l'attention du lecteur.

Nous nous contenterons de prendre acte des intéressantes précisions que Méheust apporte sur l'évolution de sa pensée. Fort honnêtement et,

ajoutons-le, avec une modestie fort sympathique et trop rare, il reconnaît les erreurs et les généralisations abusives qu'il a pu commettre. Méheust nous précise notamment qu'il existe vingt cas parfaits de coïncidences portant sur des observations rapprochées. C'est un renseignement utile, mais un nombre **absolu** n'est pas suffisant pour tirer une conclusion quelconque quant à l'improbabilité des coïncidences : il faut connaître aussi le nombre **relatif**, c'est-à-dire la proportion par rapport à l'ensemble des romans mettant en scène des extraterrestres ou des engins volants mystérieux. On peut s'interroger aussi sur la notion de cas « parfait ». Nous laissons à des ufologues plus ferrés que nous en science-fiction le soin de discuter si les coïncidences sont aussi parfaites que veut le faire croire Méheust ...

Outre que le chiffre de vingt ne permet aucune-ment à lui seul de récuser l'intervention du hasard, la comparaison entre le sort de la coïncidence SF-OVNI et celui de l'orthoténie est fort malheureuse, car aucun élément de l'orthoténie n'a gagné en solidité, ni même n'existe encore aujourd'hui, même BAVIC. La fameuse ligne orthoténique du 24 septembre 1954 a en effet rejoint le troupeau des lignes explicables par le seul hasard, car des six points initiaux, il n'en reste plus (aux dernières nouvelles ...) que **trois** ! A l'époque où nous rédigeons notre étude sur l'orthoténie (6), Pierre Guérin nous avait déjà signalé que le cas dit d'Ussel s'était en fait déroulé à 7 km du centre ville, situé sur BAVIC, et à 4,3 km de la ligne : et de un !

Par la suite, l'ufologue parisien M. Jeantheau, qui a entrepris une étude approfondie de la vague de 1954, a découvert que l'observation de Bayonne avait eu lieu le 23 septembre et non le 24. Voici comment s'est produite l'erreur : le 24 est la date de parution du journal local, retrouvé par Jeantheau, qui a publié l'information originale, et l'article précisait : « hier, on a observé... » Les quotidiens nationaux, qui ont ensuite repris la nouvelle et qu'Aimé Michel a consultés, ont donné comme date celle du journal local en omettant le « hier » : et de deux.

Plus récemment encore, Michel Jeantheau a trouvé que le cas de Tulle était du 22 : et de trois ! Il reste donc 3 points sur BAVIC le 24 septembre : Lencouacq, Gelles et Vichy, ce que le hasard explique parfaitement, puisqu'il y a une

5. Jacques Scornaux, L'œuvre étrange de Cyrano de Bergerac, Infoespace n° 33, mai 1977, pp. 27-35.

6. Jacques Scornaux, L'orthoténie : un grand espoir déçu ?, Infoespace n° 23 à 27. A propos de BAVIC, voir n° 25, janvier 1976, pp. 8 à 12.

quinzaine d'observations en tout ce jour-là (7).

Que Méheust veuille bien ne pas voir dans les propos qui précèdent un reproche mal intentionné : on ne peut pas tout savoir, et nous voulions simplement préciser un point d'information.

Nous avons par ailleurs été heureux de lire que ce n'était pas la « vieille métaphysique spéculative » que Méheust voulait réintroduire, mais une métaphysique « indiscernable, par son abord des faits, de la science la plus positive ». C'est fort bien, mais si cette métaphysique, malgré la nature évanescence des objets de son étude, finit par donner des résultats susceptibles, comme ceux des sciences dites exactes, d'emporter à terme une adhésion unanime, ne sera-t-elle pas devenue une partie de la physique tout court ? Et si elle n'en donne pas, la rigueur de la méthode n'apparaîtra que comme un ornement inutile.

Nous prenons note avec soulagement du fait que Méheust n'a pas réellement voulu traiter les ufologues partisans de l'HET de paranoïaques, mais s'il ne l'a pas fait, c'était quand même drôlement bien imité. Ce n'était pas au sens clinique qu'il parlait de paranoïa, nous précise-t-il, mais nous invitons nous aussi le lecteur à se reporter aux pages 238-239, où il est notamment écrit que « l'asile psychiatrique n'est plus très loin ». Si c'est de l'humour, comme quelqu'un nous l'a suggéré, il est de fort mauvais goût.

Enfin, nous prenons bonne note que la troisième partie n'est que de la science-fiction et doit être prise comme telle. La précision est fort utile : nous avions certes lu les avertissements dont Méheust avait balisé cette partie de son livre, mais nous avions cru y voir une restriction de pure forme, car nous ignorions que Teilhard de Chardin, Jung, les Gnostiques de Princeton ou Ibn Arabi fussent des auteurs de science-fiction ... Nous invitons là aussi le lecteur à se reporter au livre et à constater que ce sont bien des thèses philosophiques que l'on trouve exposées dans cette troisième partie. Quant à l'argument selon lequel ces hypothèses aventureuses auraient été insérées dans un but tactique, nous y avons répondu à l'avance (8) : ce n'est pas avec un exposé commençant à la page 271 que l'on peut espérer capter l'attention d'esprits rétifs aux OVNI, alors que dès la page 18, on leur a asséné que l'on ne se sentait pas tenu « de démontrer que l'existence d'un phénomène soucoupes volantes ne se discute plus ».

Nous terminerons en rappelant une fois de plus que l'HET n'est pas un dogme ou une croyance, mais une simple hypothèse, ainsi que son nom même nous l'indique, et comme l'a fort bien écrit Rémy Chauvin, « en science, une hypothèse est un outil que l'on jette quand il a trop servi » (9). Il est donc possible qu'un jour il faille, si les faits l'exigent, y renoncer. Mais par quelle hypothèse la remplacer ? En d'autres termes, si vraiment le « cadavre » (de l'HET au premier degré) n'en a plus pour longtemps, qui en sera l'héritier ?

Nous avons la faiblesse de penser que l'hypothèse de Michel Monnerie a peut-être plus de prétentions à faire valoir que les nébuleuses spéculations de Méheust. Le dit Monnerie n'a pas manqué, comme nous l'avions prévu, de tirer argument dans son nouvel ouvrage de la coïncidence SF-OVNI mise en évidence par Méheust (tout en reconnaissant fort honnêtement que Méheust ne donne pas à cette coïncidence la même interprétation que lui) (10). Monnerie nous paraît avoir d'autant plus de droits à l'héritage que d'autres ufologues, qui ne partagent pas son opinion, ont pu constater la justesse de certains de ses arguments les plus probants, comme celui de **l'absence apparente** de spécificité **OVNI** : les cas reconnus comme faux sont souvent a priori indiscernables, par les détails à haute étrangeté qu'ils contiennent, des cas qui continuent (provisoirement ?) de résister à toute explication. C'est ainsi que l'on pouvait lire il y a quelques mois dans Infoespace : « J'ai personnellement enquêté sur des cas de cet ordre. Il y avait tout : les picotements, l'impression de chaleur, le bourdonnement, et même parfois la paralysie — et pourtant il n'y avait rien, car après coup j'ai retrouvé l'analogon, sans erreur possible ... » (11). Quel était donc cet ufologue qui faisait ainsi du « monnerisme sans Monnerie » (et, semble-t-il, sans le savoir) ? Mais un certain Bertrand Méheust, bien sûr ...

Jacques Scornaux.

7. Le phénomène OVNI, n° 7, 2ème trimestre 1979, p. 11 (organe du Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques, CSERU, 266, quai Charles Ravet 73000 Chambéry).
Voir aussi : Gérard Barthel et Jacques Brucker, La grande peur martienne, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979, p. 137.
8. Voir Infoespace n° 46, juillet 1979, p. 34.
9. Rémy Chauvin. Du fond du cœur, éd. Retz, 1976, p. 30.
10. Michel Monnerie. Le naufrage des extraterrestres. Nouvelles Editions Rationalistes. 1979. pp. 101-103.
11. Infoespace n° 43, janvier 1979, p. 15.

La Loi de Babel

On assiste depuis quelques mois à une véritable compétition des modèles explicatifs en ufologie. Chacun y va de son hypothèse, et argumente à qui mieux mieux. Arrêtez ! N'en jetez plus ! De toute façon, il n'y aura pas de vainqueur !

L'OVNI, comme le dieu de Babel, crée la confusion entre les hommes. Il s'en suit donc que les plaidoiries, fussent-elles en règle, ne servent à rien. Personne n'arrivera à convaincre personne. car nous ne parlons pas le même langage. Il n'est pas dans mes intentions ici de réaliser le premier cours « d'ufologie pratique », mais d'attirer l'attention du lecteur et du chercheur sur les dangers de la nouvelle mode ufologique qu'est la modélisation. Si cela peut vous faire plaisir Messieurs Monnerie, Viéroudy, Méheust, Scornaux, etc... (que les autres me pardonnent) vous avez **tous raison** ... un peu. Vous avez joué avec les pièces d'un puzzle, avec plus ou moins de bonheur, mais vous ne les avez pas toutes assemblées. Et à l'heure actuelle personne ne le peut. Par contre, les morceaux constitués se complètent. Vos « modèles » n'en sont pas, mais les idées sont complémentaires.

Vous avez dit « OVNI » ?

Première question : existe-t-il un problème ? réponse : oui. Pourquoi ? Pour la simple et bonne raison, comme le rappelait récemment Monsieur Esterlé dans une note aux groupements privés, que nous ne pouvons répondre à toutes les questions au sujet des OVNI. Soit. Mais comment se pose le problème ? Réponse : un vrai fourbi. Jules César lui-même en perdrait son latin !

Pour l'instant, nous parlons d'OVNI à travers une structure de croyance (Vallée). Nous nous attachons à l'étude de la propulsion, car nous croyons qu'il s'agit d'engins. D'autres s'essayent à la provocation du phénomène, croyant qu'il est la manifestation d'un plasma Psi, de l'inconscient collectif, ou de Tartempion... Et d'élaborer des hypothèses, et de discourir à longueur de pages sur les avantages ou les performances de tel ou tel modèle. 33 ans déjà que cela dure .. 33 ans de querelles de clochers et de débats de compétence. Il faudrait tourner la page, enterrer l'ufologie de papa. Penser autrement, voilà ce qu'il faut.

Trouver un second souffle. Laisser provisoirement les arguments, le savoir et les méthodes au vestiaire.

Comment aborder le problème ?

Constatons modestement que « quelque chose » nous livre de l'information (1). Qu'est donc ce « quelque chose » ? En toute honnêteté nous n'en savons rien ... même si nous avons de bonnes raisons de penser que ... mais du calme, chaque chose en son temps. Ce « quelque chose » est-il physique ou sociopsychologique ? Réponse : les deux ... En effet :

Il existe de fortes présomptions de l'existence d'une composante physique :

- réaction d'animaux (Heaton), visiblement pas tourmentés par des archétypes;
- respect des lois de l'optique (Poher);
- corrélation avec perturbations géomagnétiques (Poher);
- pannes d'allumage, parasitages radioélectriques, effets thermiques, manifestations électromagnétiques, rayons tronqués, etc... (Mc Campbell);
- perturbations neurophysiologiques sans origine psychosomatique (Giraud, Riffat);
- traces au sol et autres effets secondaires tangibles;
- échos radar non cohérents, spécifiques de cibles d'une grande manœuvrabilité (David Atlas).

Il s'agit d'une manifestation **spécifique** :

- aucune corrélation avec des événements astronomiques connus (Poher);
- aucun radiant astronomique particulier (Poher);
- 50 % des récits retenus par Poher sont très étranges;
- phénomène qui affecte le monde entier (Hynek) constitué par la répétition d'observations insolites accompagnées d'effets secondaires;
- distribution inversement proportionnelle à la densité de population, à l'inverse des phénomènes de rumeur (Vallée);
- phénomènes de vagues (Vallée, Skinner), ostentatoire (Méheust);
- type de comportement quasi invariant, ou patterns (Vallée et les sémanticiens (2));
- un phénomène qui se camoufle (Vallée), élusif (Méheust);
- un phénomène qui nous leurre (Giraud, Jaillat),

1. Voir mon article dans « Approche n° 18 ».

2. Comme Jaillat, Ballester-Olmos, Caudron, Méheust, l'auteur et bien d'autres encore.

d'où l'orthoténie, la triangulation, les failles et le reste, c'est-à-dire des « lois circonstancielles » dues à des vices de méthodologie et à une mentalité anthropocentriste mal adaptée à cette étude. D'où la loi de Guérin-Giraud également.

Ce phénomène est à la fois physique et sociologique. En effet, une forte composante sociopsychologique entre également en ligne de compte, qui est en soi une perturbation, et un sérieux obstacle à l'analyse :

- Le climat est favorable. Psychose d'invasion à l'époque de la conquête spatiale (Sagan. Hartmann).
- Il s'agit d'un sujet à haute signification émotionnelle (Sagan). Les gens adoptent une attitude émotive spécifique de croyance ou de rejet, affectant l'analyse (Hall).
- Inhabituelle émotivité et passion du débat (Price-Williams).
- Le sujet repose les grandes questions de l'existence (Grinspoon, Persky).
- L'attitude maladroite des gouvernements entretient la psychose (McDonald).
- L'intérêt pour le sujet est entretenu par les médias qui participent aux processus de conditionnement (Sullivan).
- Le phénomène subit un parasitage culturel accommodé à la sauce des vieux mythes, créant un bruit de fond indiscernable du signal (Hall).
- Frayeur atavique face à l'inconnu.

Le sujet soulève également de nombreux problèmes :

- Les spécialistes ne dénoncent pas les mêmes faux (Hartman).
- On peut préciser ce que les OVNI ne sont pas, mais pas ce qu'ils sont (Roach).
- Le témoignage humain pose de nombreux problèmes, le langage également (Menzel-Morrisson).
- Il n'existe pas de « Label OVNI » proprement dit (Menzel).
- Nous ne disposons d'aucune preuve tangible analysable, films indiscutables, spectres, etc.. (Baker).
- Nous ignorons l'influence de l'enquêteur (Hall).
- Le problème n'est pas délimité (Esterlé).
- L'essence même du sujet est problématique : nous ne nous intéressons pas à une manifestation spécifique parfaitement définie, mais au

contraire à tout ce qui, par son caractère étrange, semble se détacher de toutes les manifestations spécifiques définies que nous connaissons. En somme : nous ne savons pas dans quel domaine nous mettons les pieds...

Il apparaît clairement à la lecture de ce qui précède, qu'il existe des évidences physiques incontestables (au niveau global, et non individuel, le phénomène étant élargi). Donc McCampbell a raison. Mais il existe également des phénomènes « bizarroïdes » à la lisière de la parapsychologie (selon Vallée ufologues et parapsychologues travaillent dans des régions voisines d'un même spectre) et Viéroudy a donc raison dans ses constatations. Les problèmes soulevés par l'étude, eux, donnent raison à Monnerie. Ennuyeux, pour le moins... Alors, faut-il tout laisser tomber et faire de la peinture ou collectionner les timbres ? Est-ce vraiment le grand merdier comme dirait Le Prince-Ringuet ? Que Nenni ! Toutes les constatations sont bonnes, mais aucune interprétation n'est valable (à de rares exceptions près).

Le drame de l'ufologie classique c'est l'esprit de système. C'est-à-dire, la tendance à tout intégrer dans un modèle aussi élastique que nécessaire afin que tout rentre. Emerson disait de l'esprit de système qu'il hait la vérité. Cet esprit de système génère des doctrines et non des théories ou des hypothèses scientifiques. Ainsi la psychanalyse est un système. Elle est étudiée pour pouvoir rendre compte de tout (des OVNI aussi n'en doutez pas).

La biologie de Mitchourine piétinait car elle devait se trouver compatible avec le matérialisme dialectique et se soumettre au filtre de l'analyse marxiste. Ce qui fit dire à Jean Rostand, malicieux comme on sait, que la science, pour progresser, devait être « capitaliste ». Il en va de même de la science nationale socialiste de Horbiger, rivée aux canons du nazisme, et dont les fondements idéologiques remontaient sans doute aux illuminés de Bavière. L'hypothèse extra-terrestre par exemple (pris au hasard, je vous le jure) c'est pareil. On lui prête ce que l'on veut, on lui donne ce que l'on veut. A votre bon cœur m'sieurs dames ...

Il y a pire : nos méthodes de penser, notre raisonnement nous enferment dans ces systèmes. Ils sont aristotéliens, anthropocentristes. Or nous devons nous intéresser à une phénoménologie qui s'apparente dans ses manifestations au Chat

du Cheshire de Lewis Carroll, comme cela a été dit à juste titre, ou au théâtre de Brecht (comme je vous le dis) ! A l'heure actuelle nous ne sommes pas armés pour attaquer cette étude. Mais (car il y en a un heureusement) nous avons quand même drôlement dégrossi le travail en trente ans, et ceci pratiquement sans s'en apercevoir puisque la guerre des hypothèses et des modèles a toujours lieu.

Le fond du problème

Comment procéder pour la suite ? Décortiquer la phénoménologie OVNI, c'est-à-dire faire radicalement le contraire de ce que nous faisons ces derniers temps. On s'aperçoit alors que nous avons affaire à des manifestations qui trahissent une origine cognitive et projective. Outre la particulière signification émotionnelle du phénomène, notée par les psychologues, les manifestations d'OVNI se distinguent par leur absurdité, qui est le meilleur camouflage permettant d'échapper à l'attention de l'élite intellectuelle d'une culture fondée sur la science et la raison (Vallée). Elles se distinguent également par leur mise en phase avec les fondements anthropologiques du mythe et la trame culturelle (Science fiction entre-autres (Méheust). Le « pattern ufologique » évolue (Jung), et se stylise (Bernard) pour devancer toujours notre raisonnement. La phénoménologie OVNI s'apparente à un programme de renforcement (Skinner) tout-à-fait comme si l'OVNI souhaitait nous influencer (Vallée).

Enfin, bien qu'il soit trop fastidieux de le démontrer ici (il m'a fallu un livre pour le faire), l'analyse sémantique de Vallée et le décortilage des évidences physiques fait par McCampbell, ou plutôt les interprétations qui en résultent, sont conciliables. L'une trouve en l'autre son explication et sa justification (3). Les manifestations électromagnétiques associées aux OVNI ont quelque chose à voir avec leur influence sur le système nerveux central.

Toute la phénoménologie OVNI trahit le désir d'influencer l'humanité, la conscience humaine. Il est significatif que Kuiper et Morris en soient

également pratiquement parvenus à cette conclusion ...

Tout se tient. Contre ce lien sémantique (sémantique étant pris ici au sens étymologique d'étude des sens ou des signes) unissant les divers aspects étudiés de la phénoménologie OVNI, les meilleures allégations d'un Michel Monnerie ne peuvent rien. C'est cohérent bon sang ! C'est aveuglant même, et c'est pour cela, comme le disait Tchekov, que nous ne le voyons pas. Mais, il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Il ne faut pas mo-dé-li-ser, du moins pas tout de suite, car c'est là que les ennuis commencent. Entre l'étude sémantique et la modélisation existe la même différence qu'entre la sémiologie médicale et le diagnostic. Existe-t-il seulement un ufologue-médecin (ou l'inverse si vous préférez) à qui cette idée soit apparue ?

La modélisation sans support analytique, sans hypothèse testable scientifiquement, relève de la rhétorique qui est un terrain glissant. Il ne faut pas se jeter à corps perdu dans une hypothèse (l'esprit de système, souvenez-vous...). Le dialogue ufologique de ces derniers mois est comparable aux discours sans fin sur le sexe des anges. Ça fait mal d'entendre ça non ? Et pourtant... Pour l'instant, nous pouvons coudre ensemble quelques lambeaux de certitude, selon l'expression de Rostand. C'est tout.

Vous voulez modéliser, qu'à cela ne tienne, mais tenez au moins compte de l'acquis ! Et ne pleurez pas si un jour d'autres modèles apparaissent, tout aussi performants et problématiques que le vôtre. Les extra-terrestres dites-vous ? Le plasma Psi ? Les archétypes d'un hypothétique inconscient collectif ? Ce n'est pas idiot, mais on est loin de la partition exhaustive ...

Actuellement un physicien d'Orsay s'attaque à l'étude expérimentale du paradoxe d'Einstein - Podolski - Rosen. Et si l'expérience donnait raison à l'hypothèse de la non universalité de la causalité et de l'existence de phénomènes a-causaux défendue par Olivier Costa de Beauregard ? Et si le modèle fractal d'univers se révélait exact ? Et s'il existait des catastrophes topologiques dans cet univers ? Et les trous noirs ? On peut tout invoquer a priori : effets a-causaux, production d'une industrie extraterrestre plasma Psi, champ disruptif pour faire plaisir à René Louis Vallée, égrégore, nuage noir de Hoyle, et pourquoi pas

3. C'est essentiellement l'objet de la thèse de l'auteur dans « **OVNI un fantastique nœud gordien** » qui a été publié chez France-Empire.

Phénomènes astronomiques importants en 1980

Ephémérides de janvier à mars

Vous avez maintenant l'habitude des termes qui sont utilisés chaque année dans la présentation des principaux phénomènes astronomiques observables de nos régions. Nous vous invitons à regarder le ciel chaque fois que cela vous est possible : le spectacle y est vraiment passionnant et il permet à chacun de se familiariser avec quelques confusions possibles.

La magnitude d'un astre est son éclat apparent; plus elle est négative, plus cet astre est lumineux. A l'œil nu, la magnitude limite est, pour un œil exercé et dans de bonnes conditions de visibilité, de + 6. Les planètes principales reprises ci-dessous sont donc toutes visibles à l'œil nu. Rappelons également que la déclinaison est l'angle entre le plan de l'équateur céleste et la direction de l'astre : plus elle est positive, plus l'astre est haut

dans le ciel. L'élongation est la distance angulaire entre le Soleil et une planète ou la Lune. Lorsque cette élongation est petite, l'astre est noyé dans la clarté solaire et devient alors inobservable. Nous précisons également la distance à la Terre (D/T), la magnitude apparente, et la conjonction avec la Lune (C/L), c'est-à-dire quand la planète considérée et la Lune sont proches l'une de l'autre. Ces renseignements sont donnés pour le 11 du mois, les heures étant données en temps universel (T.U.). Il faut ainsi ajouter 1 heure pour obtenir l'heure légale en vigueur ce premier trimestre en Belgique et en France.

JANVIER

Le 1er, le Soleil s'est levé à 07 h 46 et s'est couché à 15 h 47. Le 16, il s'est levé 7 minutes plus

(suite de la page 32)

Dieu, tant qu'on y est ? (mais, croyez bien que c'est vraiment par souci d'objectivité). Après 30 ans de dégrossissage, nous trébuchons toujours sur le point d'interrogation essentiel. Cette dernière recherche demandera peut-être un siècle, peut-être plus, peut-être beaucoup moins si nous souhaitons en être les artisans. Mais cela sera dur. C'en est fini des salons ufologiques. Il nous faudra imaginer les expériences qui nous permettront de trancher. Ces expériences, on peut les imaginer déjà, du moins certaines d'entre-elles (4). Le Marquis de La Place présentant son modèle nébulaire s'était vu vertement réprimandé par l'Académie : « Mais, Monsieur de La Place, et Dieu ? ». Et La Place sublime, de répondre « Je n'ai plus besoin de cette hypothèse » ! Nous pouvons escompter, nous aussi, n'avoir bientôt plus besoin de certaines hypothèses. Mais pour cela, nous avons du boulot comme l'a dit Garreau, il y a quelque temps déjà. Nul doute qu'il faille, en premier lieu, un intérêt inhabituel pour ces données étranges. Mais l'ufologie, c'est surtout une affaire de mentalité. Cela peut devenir aussi une grande aventure humaine.

Thierry Pinvidic.

Bibliographie

Il a été fait référence dans cet article à certains chercheurs dont la probité scientifique est indubitable (jusqu'à plus ample informé). Le lecteur trouvera ci-après les précisions bibliographiques utiles concernant leurs travaux. Heaton. < Preliminary studies of animal reaction to UFOs >, Proceedings of 1976 CUFOS Conference, et communication personnelle à l'auteur.

Poher, « Analyse statistique de 1000 témoignages d'observation d'OVNI... CNES. Paris 1973; « Etude des corrélations entre observations d'OVNI et enregistrements géomagnétiques », idem.

MacCampbell, « Ufology, new insights from science and common sense », éd. Jaymac company.

Giraud, « La paralysie chez les témoins d'OVNI ». in Ouranos spécial n° 9.

Rilfat, « L'action des microondes sur le locus coeruleus ». in UFO Phenomena. Editec, 1977.

Atlas, « Unusual radars echoes », Kenneth R. HARDY, in « UFO's a scientific debate » de Carl Sagan et Thornton Page. Cornell University Press, p. 183 et suivantes.

Hynek, « Objets Volants non Identifiés : mythe ou réalité ». Belfond.

Hynek et Vallée, « Aux limites de la réalité », Albin Michel. Skinner, in « Le collège invisible », de J. VALLEE, Albin Michel.

Vallée, « Les phénomènes insolites de l'espace ». La Table Ronde.

Méheust, « Science-fiction et soucoupes volantes ». Mercure de France.

Jaillat, « Le mimétisme », in Ouranos spécial n° 9. Hartmann, « Historical perspectives : photos of UFO's », in « UFO's a scientific debate ».

Sagan, « UFO's : the extra-terrestrial and other hypothesis », idem p. 265 et suivantes.

Hall, « Sociological perspectives on UFO reports », idem p. 213.

Price-Williams, « Psychology and epistemology of UFO's interpretations », idem p. 224 et suivantes.

Grinspoon-Persky, « Psychiatry and UFO reports », idem pp. 233-247.

MacDonald, « Science in default : 22 years of inadequate UFO investigation », idem pp. 52-123.

Sullivan, « Influence of the press and other mass media », idem p. 258 et suivantes.

Roach, « Astronomer's views on UFO's », idem pp. 23-37.

Menzel, « UFO's the modern myth », idem pp. 123-183.

Morrison, « The nature of scientific evidence : a summary », idem pp. 276-291.

Baker, « Motion pictures of UFO's », idem p. 190 et suivantes.

Esterlé, « Le GEPAN, pourquoi ? Comment ? », CNES, avril 1979.

Jung, « Un mythe moderne ». Gallimard, 1974.

Bernard, communication au congrès de Montluçon, 14 avril 1978.

Kuiper et Morris, « Searching for extra-terrestrial intelligence », in Science, Vol. 196, n° 4290, du 06/05/1977, pp. 616-621.

4. Un chapitre entier de l'ouvrage est consacré aux méthodes.

tôt et s'est couché 19 minutes plus tard. La planète Mercure n'est quasiment pas observable, Vénus brille dans la soirée, tandis que Mars, Jupiter et Saturne sont visibles toute la nuit. Jusqu'au 1er mai, on peut essayer de repérer la comète Schwassmann-Wachmann 1. Elle est normalement très faible (magnitude + 17), mais on peut s'attendre à des éruptions qui la rendraient plus intéressante.

- **Mercury** : elle ne devient (difficilement) visible à l'œil nu le soir au-dessus de l'horizon ouest à partir du 12; la rechercher une heure environ après le coucher du Soleil. Sa magnitude passe de $-0,4$ à $-1,0$ du 1 au 31 janvier. Le 11 : D/T : 213.476.160 km; déclinaison: $-24^{\circ} 16'$; élongation : 7° ouest; lever à 07 h 34 le 11 et à 07 h 50 le 21; C/L : le 17.
- **Vénus** : elle est particulièrement bien visible puisque sa magnitude est de $-3,4$. Le 11, elle se lève à 09 h 24 et se couche à 18 h 59; le 21, le lever a lieu à 09 h 07 et le coucher à 19 h 30 : on peut ainsi facilement la repérer dès que le crépuscule apparaît. Le 11 : D/T : 193.430.000 km; élongation: 34° est; déclinaison: $-15^{\circ} 14'$; C/L : le 20.
- **Mars** : la planète « rouge » se lève à 20 h 43 le 11 (coucher à 10 h 22) et à 20 h 02 le 21 (coucher à 09 h 44). Le 11 : D/T : 132.543.700 km; élongation : 125° ouest; déclinaison : $+09^{\circ} 02'$; magnitude : de $+0,2$ (le 1er) à $-0,3$ (le 21); C/L : le 7.
- **Jupiter**: le 11, le lever a lieu à 20 h 19 et le coucher à 09 h 58; le 21 : lever à 19 h 36 et coucher à 09 h 18. Après Vénus, c'est l'astre le plus brillant dans le ciel; on l'observe aisément durant toute la nuit dans la constellation du Lion (comme Mars). Le 11 : D/T : 702.511.600 km; élongation : 130° ouest; déclinaison : $+08^{\circ} 57'$; magnitude: $-1,9$; C/L: le 7. De simples jumelles sont suffisantes pour repérer les plus gros satellites de la planète qui se présentent alors comme de petits points lumineux non loin du disque de Jupiter.
- **Saturne** : les anneaux sont malheureusement quasiment invisibles depuis déjà quelques mois: la planète se lève à 21 h 53 le 11 (coucher à 10 h 34) et à 21 h 13 le 21 (coucher à 09 h 55). La planète est peu brillante (magnitude : $+1,1$), mais on la repère aisément dans la cons-

tellation de la Vierge, au sud-est de Jupiter. Le 11 : D/T : 1.345.782.400 km; élongation : 113° ouest; déclinaison: $+03^{\circ} 13'$; C/L: le 8.

- la **Lune**: notre satellite s'est levé à 15 h 28 le 1er (coucher à 06 h 26), à 00 h 36 le 11 (coucher à 11 h 47) et à 09 h 34 le 21 (coucher à 21 h 07). P.L. : le 2, D.Q. : le 10, N.L. : le 17, P.Q. : le 24. Elle est donc bien visible toute la nuit jusqu'au 15, et elle réapparaît en début de soirée vers le 23.
- **les étoiles** : vers le 15 janvier (environ 21 h 00). Au zénith : le Cocher (avec Capella), Persée; au sud : le Taureau (avec Aldébaran), Orion, l'Eridan; à l'est : les Gémeaux, le Cancer, l'Hydre et le Lion; au nord-est : la Grande Ourse; au nord : la Petite Ourse et le Dragon; au nord-ouest : Céphée, le Cygne; à l'ouest : Cassiopée, Andromède et Pégase; au sud-ouest : le Bélier et la Baleine.
- **météorites** : les Quadrantides, avec un maximum les 2 et 3 janvier, radiant (point fictif d'origine) près de bêta du Bouvier, avec de 7 à 40 météores par heure.

FEVRIER

Les jours croissent, du 31 janvier au 29 février, de 01 h 40 min. Le Soleil entre dans la constellation des Poissons le 19 février; la durée du jour est alors de 10 h 15 min. Mercure est encore visible le soir, de même que Vénus; Mars, Jupiter et Saturne brillent toute la nuit. Signalons qu'il y aura une éclipse totale du Soleil le 16, mais elle ne sera visible — principalement — qu'au Kenya et aux Indes.

- **Mercury** : le 11 la planète se lève à 07 h 40 et se couche à 18 h 14 : on ne peut donc l'observer qu'au début de la soirée et dans de mauvaises conditions. Le 11 : élongation : 15° est; D/T : 173.832.720 km; déclinaison: $-09^{\circ} 53'$; magnitude : -09 ; C/L : le 17.
- **Vénus**: «étoile du soir», elle brille magnifiquement pendant et après le crépuscule; elle se couche plus de 3 heures après le Soleil : coucher à 20 h 33 le 11 (lever à 08 h 23). Sa magnitude augmente ($-3,6$). Le 11 : D/T : 165.604.840 km; élongation : 40° est; déclinaison : $-0^{\circ} 01'$; C/L ; le 19.
- **Mars**: lever à 18 h 13 (le 11) et coucher à

Configuration du ciel pendant les nuits du 29 février au 3 mars : les planètes Mars, Jupiter et Saturne se trouvent réunies dans les Constellations du Lion et de la Vierge, la Lune étant pleine le 1^{er} mars. A la fin du mois de mars une configuration identique pourra s'observer.



Un schéma illustrant la configuration du ciel pendant les nuits du 29 février au 3 mars.

le » du soir alors que Jupiter, Mars et Saturne continuent à être bien visibles toute la nuit. Le 1^{er} mars, on pourra observer une éclipse de la Lune par le pénombre (voir ci-dessous).

— **Mercure** : inobservable.

— **Vénus** : le 11 : lever à 15 h 17 et coucher à 21 h 55 : D/T : 135 535.670 km; déclinaison : + 14° 28'; élongation : 44° est; magnitude : — 3,8; C/L : le 19.

— **Mars** : le 11, lever à 15 h 17 et coucher à 06 h 03 : D/T : 104.419.310 km; déclinaison : + 15° 11'; élongation : 159° est; magnitude : de — 1,0 (le 1^{er}) à — 0,6 (le 21); C/L : le 1^{er} et le 27.

— **Jupiter** : le 11, lever à 15 h 46 et coucher à 05 h 51 : D/T : 664.065.000 km; déclinaison : + 11° 31'; élongation : 163° est; magnitude : — 2,0; C/L : le 1^{er} et le 28. Mars et Jupiter seront en conjonction le 2 mars : les deux planètes sont bien visibles dans la constellation du Lion.

— **Saturne** : le 11, lever à 17 h 39 et coucher à 06 h 34; D/T : 1.263.952.400 km; élongation : 176° ouest; déclinaison : + 04° 38'; magnitude : + 0,8; C/L : le 3 et le 30. La planète est en opposition avec le Soleil le 14 mars (dans la Vierge).

— **la Lune** : elle se lève à 17 h 06 et se couche à 06 h 22 le 1^{er}; le 11, lever à 02 h 25 et coucher à 11 h 22; le 20 : lever à 08 h 02 et coucher à

08 h 18. La planète est très brillante (magnitude variant de — 0,6 à +1,0) et elle est bien visible dans le Lion puis dans la Vierge; elle est en opposition avec le Soleil le 25 : c'est à ce moment que la planète est la plus proche de la Terre (101.300.000 km) et que les conditions d'observation sont les meilleures. Le 11 : D/T : 105.167.300 km; élongation : 160° ouest; déclinaison : + 11° 24'; C/L : le 3.

— **Jupiter** : la planète brille dans le Lion et elle se lève à l'est dès le coucher du Soleil : lever à 18 h 01 (le 11) et coucher à 07 h 52. Le 11 : D/T : 663.017.760 km; élongation : 164° ouest; déclinaison : + 10° 07'; magnitude : — 2,0; C/L : le 3. La planète est en opposition avec le Soleil le 24. Mars et Jupiter se trouvent ainsi à l'est de Régulus et se rapprochent peu à peu durant le mois.

— **Saturne** : la planète brille faiblement (magnitude : + 1,0) dans la Vierge, elle se lève de plus en plus tôt le soir et reste ainsi visible quasiment toute la nuit au sud-est de Jupiter : le 11, lever à 19 h 45 et coucher à 08 h 31. Le 11, D/T : 1.286.990.400 km; élongation : 145° ouest; déclinaison : + 3° 45'; C/L : le 4.

— **la Lune** : elle se lève à 17 h 10 et se couche à 07 h 22 le 1^{er}; le 11, lever à 02 h 38 et coucher à 11 h 54; le 21, lever à 09 h 31 et coucher à 23 h 56. P.L. : le 1^{er}; D.Q. : le 9; N.L. : le 16; P.Q. : le 23. Elle est donc visible durant toute la nuit du 1^{er} jusqu'au 12; à partir du 20, elle réapparaît en début de soirée.

— **les étoiles** : vers le 15, aux environs de 21 h 00. Au zénith, le Cocher; au sud, les Gémeaux, Orion; au sud-est, le Cancer et l'Hydre; à l'est, le Lion; au nord-est, la Grande Ourse; au nord, la Petite Ourse et le Dragon; au nord-ouest, Céphée et Pégase; à l'ouest, Cassiopée, Andromède et le Bélier; au sud-ouest, Persée, le Taureau et l'Eridan.

MARS

Les jours croissent du 29 février au 31 mars de 01 h 58 min.; le jour a ainsi une durée de 12 h 10 min. à la date de l'équinoxe de printemps, c'est-à-dire le 20. Mercure devient inobservable puisque la planète se lève environ 45 minutes avant le Soleil pour se coucher quelques heures avant lui vers la fin du mois. Vénus reste une belle < étoile

22 h 51. P.L. : le 1er et le 29; D.Q. : le 9; N.L. : le 16; P.Q. : le 23. Elle est donc visible toute la nuit jusqu'au 10, et elle apparaît dans la seconde partie de la nuit jusqu'au 14; on la retrouve au début de la soirée à partir du 20. Pour l'éclipse du 1er mars, la Lune entre dans la pénombre à 18 h 43 (T.U.), milieu de l'éclipse à 20 h 45 et sortie de la Lune de la pénombre à 22 h 47. La grandeur de l'éclipse est de 0,681, le diamètre du disque lunaire étant pris pour unité. Le premier contact de la Lune avec la pénombre aura lieu à 157' est du point nord du disque lunaire: le dernier contact, à 123' ouest. Ces données étant — bien entendu — calculées pour Uccle. Une éclipse de la Lune par la pénombre est beaucoup moins spectaculaire qu'une éclipse par l'ombre, mais le phénomène est néanmoins intéressant à observer d'autant plus que ce sera alors la pleine Lune. L'affaiblissement risque cependant de ne pas être bien visible à l'œil nu.

- **les étoiles:** (vers le 15 mars, à 21 h 00) au zénith : la Grande Ourse; au sud : le Cancer et l'Hydre; au sud-est : le Lion, le Corbeau et la Coupe; à l'est : les Chiens de Chasse et le Bouvier; au nord-est : la Grande Ourse et le Dragon; au nord : la Grande et la Petite Ourse, Céphée et le Cygne; au nord-ouest : la Girafe, Persée et Cassiopée; à l'ouest : le Cocher

et le Taureau; au sud-ouest : les Gémeaux. Orion, le Grand Chien et le Petit Chien.

- **les météorites :** tout le mois, mais avec un maximum le 3 mars, il y a les Virginides (radiant : 5' au nord de l'Epi de la Vierge); du 12 au 24, les Lyrides (maximum le 22), avec un radiant situé à 10' au Sud de Véga (alpha de la Lyre).

Deux grands spectacles qui devraient permettre à ceux qui n'ont pas l'habitude d'observer le ciel de repérer aisément les planètes Mars, Jupiter et Saturne. Au début du mois de mars (et à la fin de celui-ci) vous aurez droit non seulement à la pleine lune, mais à l'est de celle-ci, successivement et sur quelques degrés, vous pourrez observer Mars, Jupiter et Saturne. Les planètes sont relativement très brillantes et se distinguent facilement : elles ont un éclat fixe alors que les étoiles scintillent. Le schéma ci-joint représente la portion du ciel qui vous permettra de mieux visualiser la région où il faut repérer le phénomène (du 1er au 3 mars) : une configuration analogue sera visible du 27 au 30 mars. Voilà sans nul doute une occasion unique d'observer ces magnifiques objets astronomiques : Jupiter, la plus brillante des trois (ses principaux satellites sont visibles aux jumelles), Mars ensuite, rougeâtre, et enfin Saturne, à l'éclat plus terne.

Michel Bougard.

Service librairie

La science face aux extra-terrestres, par Jean-Claude Bourret (éditions France-Empire). Le journaliste de TF-1 nous entraîne à l'écoute des extra-terrestres, par le biais des communications venues des étoiles. C'est aussi l'occasion d'ouvrir de nouveaux dossiers sur les OVNI : enlèvement, analyses diverses, etc. Un point sur la recherche internationale pour tenter de trouver les réponses à ces inquiétantes questions : que nous veulent les OVNI ? D'où viennent-ils ? Depuis quand nous visitent-ils ? Pourquoi ne prennent-ils pas contact avec nous ?

Prix de vente : 340 FB.

Photos d'OVNI

Pour votre documentation, ou simplement pour le plaisir, nous vous signalons que nous disposons maintenant de la collection de 300 photographies en noir et blanc, au format 13 x 18, réparties en 25 séries de 12 documents.

Ces séries correspondent à celles de nos diapositives (liste parue dans le n° 47 d'Infoespace). Les séries éditées correspondent aux pochettes n° 1 à 25 (les diapositives en couleurs ne sont donc pas disponibles en photographies, inutile de nous les commander).

Un nouveau service à l'intention particulière de tous ceux qui recherchent une illustration de qualité aux phénomènes OVNI. Ne tardez pas à nous passer commande, les séries ont été tirées en nombre limité. Le prix par pochette de 12 photos : 300 FB.

En achetant la collection complète vous bénéficierez d'une remise de 20%, soit 6.000 fr. au lieu de 7.500.